

## V. ESPACES EUROPÉENS

*La scène des drogues en Europe<sup>66</sup> semble s'ordonner autour d'une des deux facettes d'une même tendance dominante : poly-usage et poly-traffic. Le poly-usage semble faire désormais partie des mœurs du consommateur européen, même s'il existe des différences au niveau des produits et des modalités de consommation entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale. En Russie par exemple, l'héroïne et la cocaïne font désormais partie des substances largement consommées qui s'ajoutent aux drogues «traditionnelles», souvent d'origine synthétique. D'où la tentation de faire du consommateur un bouc émissaire, alors que les grands trafics en provenance notamment d'Asie centrale ne cessent de s'amplifier.*

*Au sein de l'Union européenne, les politiques de prévention et de réduction des risques (concernant essentiellement l'héroïne, mais aussi, de plus en plus, le MDMA), ont pris le chemin de l'harmonisation, en dépit de résistances (surtout d'ordre politique) au sein de certains pays membres (France, Portugal, etc.). Ces pesanteurs y entravent l'action des intervenants qui travaillent en collaboration avec les autorités régionales et municipales. La toxicomanie est aujourd'hui, dans tous les pays membres, un problème auquel on essaie de donner des réponses d'ordre essentiellement local, quitte à tomber parfois dans le piège de la «gadgétisation». Dans l'Europe des ex-pays communistes, quand des politiques sont mises en place pour faire face à l'augmentation significative de la toxicomanie, elles présentent de très grandes disparités entre elles et ne sont pas considérées, pour l'instant, comme une priorité.*

*Le poly-usage et la disparité des politiques européennes de répression sont à l'origine des nouvelles modalités du trafic. Les grandes organisations criminelles liées au trafic de drogues semblent de plus en plus considérer l'ensemble de l'espace européen comme un marché unique. Elles utilisent des pays «sanctuaires» (Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, République Tchèque, Roumanie, etc.) à partir desquels elles écoulent une gamme de produits de plus en plus diversifiée. La distribution en demi-gros et au détail est prise en charge de manière croissante par de petites structures semi-professionnelles issues des réseaux transnationaux de narcotouristes qui se sont peu à peu spécialisés dans cette activité.*

*Parallèlement à la Turquie, pays d'où partent les multiples voies de la «route des Balkans», autrefois spécialisée dans l'héroïne mais aujourd'hui multidrogues, l'espace albanophone (Albanie, Macédoine, province serbe du Kosovo) semble jouer de plus en plus le rôle d'un centre de redistribution pour l'ensemble de l'Europe, en particulier pour l'espace germanophone. En Turquie même, l'importance du trafic et l'action des organisations mafieuses a pris une telle ampleur que l'armée, traditionnel «garant des institutions républicaines» issues du kémalisme, a fini par définir la criminalité politique*

---

<sup>66</sup> Le rapport *La géopolitique mondiale des drogues (1995-1996)* a traité : la Russie et les pays de l'ex-URSS (l'Ukraine, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan), la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, la Roumanie, la Turquie, Chypre et les pays du Proche-Orient (Syrie-Liban, Israël), les Pays-Bas, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne.

*(Loups Gris, PKK, etc.) et les liens qu'elle a tissés avec les partis traditionnels comme le plus grand péril pour la République.*

## RUSSIE

La tourmente financière qui s'est abattue sur la Russie à la fin de l'été 1998 traduit la mainmise de la mafia russe sur le système bancaire parallèlement à la défaillance de plus en plus évidente de l'État dont les symptômes les plus évidents sont la non perception de l'impôt et le non paiement des salaires. Bien que le désordre ambiant favorise l'explosion du trafic et de la consommation de drogues, il rend également suspecte toute appréciation chiffrée de son ampleur. Cela n'a pas empêché un porte-parole du ministre de l'Intérieur d'avancer en juin 1998 (sans plus d'éléments sérieux d'information que dans tous les autres domaines de l'activité publique), que le nombre des usagers, toutes drogues confondues, avait augmenté en Russie de 60 % en 1997 : 2 millions de personnes, dont environ 10 % dépendantes, prendraient des drogues. En février de la même année, un autre fonctionnaire du même ministère avait évoqué 4 millions de consommateurs.

Les données concernant le trafic, dans la mesure où elles reposent sur des saisies, donnent tout au moins un ordre de grandeur. Ainsi, selon le rapport du Comité d'État aux douanes russe (GTK) le trafic des stupéfiants est également en progression constante aux frontières de la Fédération de Russie. Les douaniers notent qu'en 1997 les quantités de dérivés du cannabis saisies aux frontières ont baissé au profit des drogues dures, plus chères. Les saisies d'héroïne ont ainsi été multipliées par 2,5 par rapport à l'année précédente, alors que 26 millions de comprimés et d'ampoules de diverses drogues synthétiques étaient confisqués, soit 4,5 fois plus qu'en 1996. Toujours pour 1997, les statistiques du ministère russe de l'Intérieur (MVD) font état de 190 000 infractions enregistrées. Les opérations de ses services ont permis la confiscation de 60 tonnes de stupéfiants et le démantèlement de 848 laboratoires clandestins. La dégradation de la situation s'est encore accélérée durant les six premiers mois de 1998 : par rapport à la même période de 1997, les crimes liés à la drogue ont progressé de 16 % et le nombre des «narco-organisations» identifiées de 7 %. Enfin, 61 000 t de cannabis ou de pavot ont été détruites sur pied.

Le GTK souligne également la «professionnalisation» accrue des groupes criminels, dont les plus puissants ont des bases nationales ou ethniques – Chinois<sup>67</sup>, Coréens, Nigériens<sup>68</sup>, Tadjik – opérant sur le territoire russe. Ensuite, le GTK insiste sur l'utilisation de plus en plus fréquente d'avions de transport militaire appartenant aux forces armées russes par les réseaux de trafiquants pour acheminer les drogues d'Asie centrale.

C'est dans un tel contexte que la première loi fédérale sur «les stupéfiants et les substances psychotropes» est enfin entrée en vigueur le 15 avril 1998. Mais, paradoxalement, elle néglige totalement les aspects liés au trafic pour s'attaquer, de façon très conservatrice, aux consommateurs

### *La professionnalisation des réseaux de l'héroïne et du haschisch*

Les années 1995 et 1996 avaient été marquées par l'entrée de plain-pied de la grande criminalité dans le trafic des drogues. Les deux années suivantes ont vu la professionnalisation et la sophistication de son *modus operandi*. Elle a transformé cette activité en une industrie puissante qui intègre banques,

---

<sup>67</sup> Sur les réseaux chinois, voir OGD : *Diaspora et réseaux vietnamiens de trafic de drogues en Europe* [multigr], Paris : Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure, 1998.

<sup>68</sup> Sur les réseaux nigériens, voir «Les réseaux nigériens de Moscou» in *La Dépêche Internationale des Drogues*, n°78, avril 1998.

entreprises, compagnies de transport, ainsi que des sociétés en *offshore* pour le blanchiment des revenus. Ainsi, les livraisons importantes d'opiacés et de haschisch en provenance d'Asie centrale se font le plus souvent par un réseau de compagnies de transport sous le couvert de livraisons de marchandises licites à des entreprises ayant pignon sur rue.

C'est ainsi que fonctionne, par exemple, l'acheminement de l'héroïne en provenance d'Afghanistan via le Tadjikistan. Sur cette route, les réseaux sont sous le contrôle presque exclusif de quelques groupes de la mafia russe traditionnelle qui collaborent avec la «narco-mafia» tadjik, contrôlée par des militaires tadjik de haut rang. Cette filière tente d'éliminer les réseaux russo-ouzbek qui s'étaient établis les premiers sur les mêmes routes. L'héroïne, en provenance d'Afghanistan, est désormais livrée non seulement à Moscou et dans les grandes villes de la Russie européenne, mais également dans des régions qui, jusque-là, n'étaient pas particulièrement touchées par cette forme de toxicomanie : en Sibérie et en Extrême-Orient. Il n'est donc pas étonnant que l'on assiste à l'implantation à Moscou de plusieurs mafias tadjik extrêmement discrètes et bien structurées dont les forces de l'ordre ne savent pas grand chose, si ce n'est qu'elles se sont spécialisées dans la livraison d'héroïne et jouissent de protections au plus au niveau de leur pays et de son administration.

La frontière tadjiko-afghane demeure le principal point de passage de l'opium et, de plus en plus, de l'héroïne destinés à la CEI. Le chef du Service fédéral des gardes-frontières, Ivan Bouraka, a déclaré en juin 1998 que ses services avaient saisi plus de deux tonnes de drogues en 1997 et que, au cours des cinq premiers mois de 1998, ils avaient confisqué cinq fois plus d'héroïne que durant toute l'année 1997.

Il a été vérifié que le train allant de Bichkek à Moscou reste l'une des principales voies utilisées par les convoyeurs pour expédier des opiacés et du haschisch jusqu'à la capitale russe. Les chargements peuvent porter sur plusieurs dizaines de kilogrammes. En général, les passeurs sont des gens qui n'éveillent pas *a priori* l'attention des douanes, comme les femmes ou les personnes âgées. Mais ils sont étroitement surveillés à leur insu, durant tout le voyage, par un représentant de l'organisation criminelle à laquelle appartient la drogue. Durant le trajet, la marchandise est dissimulée dans des cachettes qui ont été aménagées dans les wagons. Parfois, la drogue est déchargée en cours de route pour être ensuite acheminée jusqu'à sa destination par camion ou voiture particulière. En 1997, de nombreuses arrestations ont été opérées dans l'Oural et dans la région de la Volga à l'occasion d'opérations de transbordement. Cela n'est pas sans risque pour les miliciens dont certains ont été tués. Le détournement de la drogue par un groupe rival peut également déclencher des affrontements armés d'une très grande violence. Pourtant, la crise économique et sociale qui frappe la Russie permet à la mafia de recruter sans aucun problème des «auxiliaires», et dans toutes les catégories sociales : de l'ouvrier jusqu'au médecin.

Les convoyeurs peuvent également emprunter les vols réguliers des compagnies aériennes russes et des pays d'Asie centrale. Les mules tadjik ont d'ailleurs commencé à employer les méthodes de leurs homologues africains en avalant des préservatifs remplis d'héroïne. L'arrestation d'une ressortissante du Tadjikistan à Moscou, en possession de plusieurs kilogrammes d'héroïne, est restée confidentielle. Selon les informations données par les douanes au correspondant de l'OGD, il s'agissait en effet d'une célèbre interprète de chansons populaires tadjik, et c'est un des commandants de la Garde tadjik en personne qui, arrivé par avion à Moscou, aurait versé une somme importante en dollars pour la faire sortir de prison. Selon d'autres sources, ce commandant serait également impliqué dans des livraisons d'héroïne par des hélicoptères militaires tadjik sur le territoire russe. On savait déjà que des pilotes russes se livraient à ce genre de trafic à partir du Tadjikistan.

Selon les autorités turkmène, sur les 40 t de stupéfiants (dont 37 t de haschisch) saisies dans cette république en 1997, la plus grande partie était destinée à la Russie. Un des moyens utilisés était l'importation d'Afghanistan, par des sociétés moscovites dont le nom figurait sur les connaissements, de poutres de bois évidées et garnies de haschisch. Du haschisch dissimulé dans des marchandises destinées à l'Allemagne, la Roumanie, la Biélorussie, l'Albanie et la Corée du Sud a également été saisi. En sens inverse, des précurseurs chimiques (plus de 10 t d'anhydride acétique ont été saisies en 1997) destinés à fabriquer de l'héroïne afghane transitent par le Turkménistan. La plupart des importantes saisies de drogues ou de précurseurs résultent de dénonciations entre clans concurrents.

### *Un flux de drogues à double sens*

À la fin de 1997 et au début de 1998, un coup sérieux a été porté à un puissant groupe criminel azéri qui s'était spécialisé dans l'importation de drogues de synthèse produites en Europe occidentale. Son chef était un certain Timour Mamedov, qui s'est enfui de Moscou alors qu'il allait être arrêté. Il contrôlait plusieurs discothèques, dans la capitale, où étaient distribuées les drogues. Les officiers du FSB et du Comité d'enquête du MVD ont commencé à s'intéresser à cette filière dite «hollandaise» dès le début de l'année 1994. C'est dans le cadre de la poursuite de cette enquête qu'il ont arrêté, à la fin de l'année 1997, un gang qui importait en Russie de grandes quantités de LSD et d'ecstasy. Un Polonais et un Russe, travaillant pour des Azéri, ont été arrêtés et condamnés à dix ans de prison. Puis, en février 1998, les hommes du groupe FSB et du Comité d'enquête du MVD ont démantelé un autre réseau dirigé par un disc-jockey russe travaillant dans les boîtes de nuit les plus connues de la capitale. Selon le MVD, il s'agit de la plus grosse saisie réalisée au cours de ces dernières années : quelques milliers de timbres de LSD, de l'ecstasy (MDA) et de l'amphétamine importés des Pays-Bas.

Dans l'autre sens, ce sont l'héroïne, les dérivés du cannabis et la cocaïne qui sont exportés en Occident. Deux régions limitrophes de l'Ukraine, l'*oblast* (district) de Smolensk et celui de Briansk préoccupent particulièrement les forces de l'ordre russes car elles sont le siège d'entrepôts clandestins et des territoires de transit. Les mafias de la drogue de la région de Briansk regroupent plus de 700 personnes et ont des contacts étroits avec la mafia de l'Ukraine et des autres pays de l'ex-URSS. Dans la région de Smolensk, la mafia dite de Solntsevo (un quartier huppé de Moscou) est dirigée par Sergueï Mikhaïlov (qui attend son procès dans une prison de la Suisse, son pays de résidence où il a été arrêté en octobre 1996<sup>69</sup>) et a créé une véritable base d'opérations. Les pouvoirs locaux ont été achetés par cette organisation. Cela a provoqué, par exemple, le licenciement de membres de la milice locale et de la douane qui essayaient de faire appliquer la loi. L'apparition de cette mafia dans la région de Solntsevo serait liée à la mise en place des livraisons de cocaïne (drogue qui a fait l'objet d'une saisie de 200 kg en Russie en 1997) à partir du Costa Rica et du Venezuela. Ces dernières années, plusieurs sociétés écrans ont été créées au Venezuela par des ressortissants russes qui assurent l'approvisionnement en cocaïne de mules originaires de Russie. Elles transportent des quantités allant de un à deux kilogrammes sur des vols d'*Aeroflot* transitant par Cuba. Les spécialistes du MVD estiment avoir constaté une baisse de l'influence de la mafia de Solntsevo à Moscou depuis l'arrestation de Mikhaïlov à Genève et l'apparition des groupes tadjik. Mais d'autres sources pensent que cette absence de visibilité est, au contraire, due au fait que cette organisation s'est intégrée à des structures criminelles importantes pour constituer une mafia au sens que ce terme revêt sur d'autres continents.

---

<sup>69</sup> Voir GMD (1995-1996), p.108.

### ***La loi de 15 avril 1998 : Haro sur le toxico***

En ce qui concerne la loi sur les stupéfiants et les substances psychotropes, il aura fallu cinq années d'intrigues de couloir pour parvenir à un résultat pourtant insignifiant (la discussion de la loi sur le blanchiment, entamée en octobre 1997, ne semble, quant à elle, pas sur le point d'aboutir). Pour reprendre l'expression du député Nikolai Guerassimenko, le président du Comité parlementaire pour les affaires de Santé qui a élaboré le texte : «la loi a pour but avant tout de s'attaquer à la "narcomania" et non à la "narcomafia"». Aussi la loi (art. 40) réintroduit-elle l'interdiction de la consommation sans prescription médicale de drogues et de substances psychotropes.

Du temps de l'URSS, la consommation de drogues n'était devenue passible de poursuites judiciaires qu'à partir de 1987 et, en 1991, les deux articles du code pénal et ceux du code administratif traitant de la question avaient été supprimés, ainsi que les dispositions réprimant l'homosexualité. Le général Alexandre Sergueev, chef du département de lutte antidrogues du ministère de l'Intérieur (OUNON), fut le premier à s'insurger contre cette libéralisation. Selon les policiers, en effet, la dépénalisation de l'usage n'a fait qu'encourager le développement de la toxicomanie, notamment chez les jeunes (le ministère de la Santé estime ainsi que le nombre de mineurs toxicomanes double chaque année). Par ailleurs, le général Sergueev tient comme une évidence que les consommateurs se transforment tôt ou tard en vendeurs.

La nouvelle loi vient durcir les dispositions du code pénal entrées en vigueur au 1er janvier 1997 qui avaient déjà abaissé les seuils autorisant les poursuites pour détention de drogues (trois ans de prison encourus pour la possession de 0,05 gramme d'héroïne). Les médias n'ont pas été les derniers à dénoncer cette approche répressive qui place de plus en plus sur le même plan narcotrafiquants et usagers, soit quelque deux millions de personnes (cf. *supra*). Lors d'une conférence de presse à la mi-janvier 1998, les auteurs de la loi ont tenté de démontrer qu'ils se préoccupent néanmoins de la santé des toxicomanes et de prévention. Ils soulignent ainsi que le texte aménage une forme (musclée) d'injonction thérapeutique : l'article 44 prévoit de faire passer un test à tout individu soupçonné d'avoir pris de la drogue. S'il est positif, la justice ordonne son hospitalisation. Outre que certains spécialistes discutent le bien-fondé d'une telle procédure, le fait que les établissements médicaux privés viennent de se voir retirer le droit d'organiser des cures de désintoxication, et que la plupart des établissements publics de soins réservés aux toxicomanes aient fermé leurs portes, conduit à s'interroger sur sa viabilité.

De plus, l'article 46, sous prétexte d'éviter la propagande en faveur de la drogue dans les médias, interdit tout débat sur la dépénalisation et la légalisation. Un article qui, hormis le fait qu'il porte directement atteinte à la liberté d'expression, risque de réduire à néant les efforts des spécialistes dans le domaine de l'information et de la prévention destinées aux toxicomanes alors même que l'«explosion» de la séropositivité en Russie depuis cinq ans est attribuée par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) à une politique du silence et du déni. Visiblement embarrassés par ces critiques, les auteurs de la loi entretiennent le flou sur la façon dont ces nouvelles dispositions seront appliquées. Ainsi, certains députés affirment que l'interdiction de la consommation se traduira uniquement par des sanctions (amendes) qui seront introduites dans le code administratif (un régime comparable à celui de l'ivresse publique). D'autres annoncent, au contraire, l'adoption imminente de sanctions pénales.

À l'heure où, en Europe de l'Ouest, s'affirme la tendance à la dépénalisation de l'usage de drogues douces (directive du ministère belge de la Justice du 17 avril 1998 sur les poursuites en matière de détention et de vente au détail de drogues illicites), la Russie semble donc opter pour la «singapourisation» : une politique antidrogues où l'arbre de la consommation, sévèrement réprimée, cacherait la forêt du trafic international et du blanchiment. Tout indique pourtant qu'il ne suffira pas de

réduire le nombre de consommateurs pour venir à bout du narcotrafic dans la Fédération de Russie (cf. *supra*).

Certes, le législateur russe n'a pas totalement négligé la répression du trafic dans son texte fourre-tout. Les articles 51 et 52 prévoient la possibilité de prononcer la liquidation des sociétés ayant produit ou distribué des stupéfiants ou blanchi les revenus du trafic, et de poursuivre leurs dirigeants. Mais la police, confrontée à un cruel manque de moyens, s'aventurera-t-elle dans la traque des personnes morales ou préférera-t-elle enregistrer des résultats dans la répression de la consommation et du petit trafic ? Une autre disposition laisse songeur : police et douane ne peuvent désormais procéder aux fouilles de colis postaux, bagages et marchandises que s'ils disposent de «suffisamment d'éléments». Si le respect des droits individuels ne paraît pas acquis, le législateur veille en revanche, à la protection des biens...

L'autre grand objectif de la nouvelle loi était de rétablir le monopole d'État sur toutes les activités liées au marché légal des stupéfiants et des substances psychotropes – cultures de plantes à drogues, transformation, distribution, import-export, destruction – et de fixer les mécanismes de contrôle liés à toutes ces sphères d'activité (système de licences). Seules des entreprises contrôlées par l'État devraient être autorisées à fabriquer des substances psycho-actives à usage médical. Rappelant que les grands laboratoires pharmaceutiques privatisés produisent 70 % de ces produits sur le marché russe, le Conseil de la Fédération (chambre haute du parlement russe) avait souligné l'incohérence de ce retour en arrière et rejeté, en avril 1997, la loi adoptée par les députés de la Douma dans sa première version. La loi adoptée un an plus tard instaure donc un système de licences accordées aux entreprises privées productrices de substances psychotropes. Reste à déterminer par qui, et dans quelles conditions, ces licences seront accordées dans le contexte d'une corruption de plus en plus généralisée.

## TURQUIE

Face aux scandales en cascade, la société civile turque s'est d'abord mobilisée entre 1996 et 1997, les citoyens éteignant tous les soirs leurs éclairages pendant une minute «jusqu'à ce que la lumière soit faite sur l'affaire Susurluk»<sup>70</sup>. Mais l'opinion publique a fini par se lasser. La lutte fratricide entre les partis laïcs – relayée par les groupes de presse qui appuient chacun d'eux – le bras de fer entre l'Armée et les islamistes de la Refah (désormais interdite) ont fait une arme de prédilection des «affaires» impliquant des hommes politiques dans les activités mafieuses, le trafic de drogues, la corruption, les activités terroristes en Anatolie, dans le Caucase, etc.

Dans une telle situation, l'armée a radicalement changé sa politique en matière de sécurité nationale depuis le début de l'année 1997. Un document confidentiel de son état-major («Pour une politique nationale de sécurité» dont le nom de code est MGSB) exprimant les vues du Conseil national de Sécurité, est significatif à cet égard. Il révèle qu'à la liste des «périls intérieurs», incluant jusque-là l'extrême gauche et surtout le mouvement séparatiste kurde, s'ajoutent désormais les «fondamentalistes appuyés par l'Occident», le «racisme nationaliste turc» (mafia *Ulkücü*) et «la mafia des Loups Gris». Les conclusions de ce rapport sont significatives : l'ensemble des partis de droite ont, après 1945, passé des accords avec l'extrême droite mafieuse et sont responsables de la situation catastrophique actuelle. Par ailleurs, poursuit le texte, depuis la guerre froide, les interventions étrangères, et plus particulièrement celle des États-Unis, dont la CIA avait noyauté les services secrets turcs, ont privilégié une alliance

---

<sup>70</sup> Voir GMD (1995-1996) p. 16.

tactique, avec les Loups Gris et les mafias d'extrême droite, qui n'a jamais cessée. Pour l'état-major il est temps de faire le ménage, en commençant par les services secrets de l'armée elle-même (MIT).

### *L'arme des rapports confidentiels*

Les bras de fer entre partis politiques, services secrets et l'armée se sont très vite conclus par une inflation de révélations de nature à déconsidérer l'ensemble du monde politique, d'autant que plusieurs pays européens (l'Allemagne en particulier) ont joué le rôle de caisse de résonance, contribuant ainsi à retarder le processus d'intégration de la Turquie à l'Union européenne. Les services secrets, eux-mêmes lourdement impliqués dans ces scandales et en proie à de féroces luttes d'intérêts, sont à l'origine de ce jeu de massacre. Ce sont eux en effet qui alimentent en «révélations» la presse et les hommes politiques.

À titre d'exemple, deux rapports top-secret du MIT. Le premier, en 1996, met en lumière le rôle d'Abdullah Çatli, important dirigeant des Loups Gris et mafieux impliqué dans le trafic d'héroïne en Turquie et en Azerbaïdjan. Le second, soumis en décembre 1997 au président Süleyman Demirel, révèle (à ceux qui ne le savaient pas encore), l'implication dans la tentative de coup d'État contre le président azerbaïdjanais Gaydar Aliev en mars 1995 de Tansu Çiller, alors Premier ministre turque, d'Ayvaz Gökdemir, ministre d'État, de Mehmet Agar, ministre de l'Intérieur démissionnaire suite à l'affaire Susurluk, d'Abdullah Çatli, de Korkut Eken, fondateur des Forces spéciales kurdes utilisées par l'armée turque comme compléments au Kurdistan. Ce coup d'État avorta après que le président Demirel eut lui-même prévenu son homologue azéri. Ainsi, le rapport «confidentiel» de 1997, destiné au président turc protagoniste de cette affaire, avait surtout comme destinataire inavoué la presse.

Ces révélations n'épargnent personne. L'éphémère passage au pouvoir de la Refah a été marqué par la corruption autant que celui de ses prédécesseurs : connivences avec certains secteurs des Loups Gris impliqués dans le trafic des drogues, noyautage musclé de l'administration par ses membres et parachutage au poste de ministre de la Justice de Sevkettin Kazan, avocat des assassins des intellectuels turcs en 1993 dans la ville de Sivas. Aussi, ces deux dernières années, à travers cet étalage impudique des dérives des élites, la société civile a fini par être anesthésiée et par accepter comme un fait banal la corruption quotidienne, la loi du Milieu et le rôle de plus en plus important que prennent le trafic de drogues et celui d'êtres humains dans le pays. Presque personne ne semble plus s'offusquer de l'implication, par l'acceptation de pots-de-vin de plus en plus lucratifs, de certains policiers stambouliotes dans le commerce de «la viande sur pied», c'est-à-dire des clandestins à destination de l'Europe.

Personne n'ignore que ces réseaux sont les mêmes que ceux qui se chargent de l'expédition de l'héroïne. Personne non plus ne semble étonné par les luttes fratricides qui éclatent, ici et là, entre les hommes d'affaires propriétaires d'agences de voyages, de tourisme et de moyens de transports intercontinentaux. Depuis plusieurs années, les relations entre le trafic de drogues et les compagnies de transports ont été signalées, en particulier par l'OGD. L'immigration turque constitue, en effet, et parallèlement aux réseaux d'immigration clandestine, l'un des principaux flux de populations aboutissant en Europe occidentale. Sur cette migration, se sont greffés des réseaux discrets et efficaces de transports de personnes et de biens (bus, taxis collectifs, charters, ferries). Depuis l'effondrement de l'ex-bloc soviétique, ces mêmes compagnies se sont déployées aussi vers l'est (Azerbaïdjan, Géorgie, Iran, républiques de l'Asie centrale), les Balkans et, stimulées par le phénomène du tourisme économique, vers la Russie, l'Ukraine et l'Europe centrale. Il n'est donc pas étonnant que le contrôle de ces routes de la drogue soit à l'origine de luttes inter-mafieuses dont les victimes sont les passagers des sociétés de



transport en commun, considérés par les propriétaires des filières comme des otages garantissant le bon acheminement de la marchandise.

### ***Laboratoires et casinos délocalisés***

Les organisations criminelles d'envergure se manifestent au grand jour et donnent, par leurs actions et par leur composition même, des réponses sur les protections dont elles bénéficient et sur leurs objectifs. Ainsi, un simple fait divers, un règlement de comptes sanglant entre deux propriétaires de compagnies de transports turcs, survenu près de la frontière greco-turque, s'est conclu, le 13 janvier 1998, par l'arrestation de deux policiers et de six mafieux. Tous étaient, de près ou de loin, liés à l'organisation «antiterroriste» de Çatli, elle-même très proche du clan Çiller. Les tueurs arrêtés étaient Cemil Andirmak, ex-membre des Forces spéciales de police et ex-garde du corps de Mehmet Agar, l'ex-ministre de l'Intérieur ; Onder Topbas, du quartier général de la police de Kucukcekmece ; Selahattin Buyukoztekin, alias «Taureau», cinq fois condamné à mort pour 56 assassinats mais toujours libre au moment des faits ; et Ercüment Gedikil, responsable de l'assassinat, en 1978, de 7 membres du parti des travailleurs (TIP). Les deux derniers avaient été des dirigeants de l'UGD (Loups Gris) et Gedikil (associé de Çatli dans l'entreprise *Promesse Medical Equipments*) avait travaillé avec Korkut Eken, influent conseiller de la police nationale. Les personnes arrêtées avaient attaqué, dans un lieu pourtant bien contrôlé par la police et l'armée (autoroute Edirne-Istanbul), un bus de la compagnie *AVAR Turizm*, faisant la liaison entre la Pologne et la Turquie. Ils avaient abattu six passagers pour se venger d'une saisie de 78 kilogrammes d'héroïne en Pologne et dont le baba Gafur Çalistan, propriétaire de la drogue, rendait responsable le patron d'*AVAR Turizm*. Les tueurs ont récupéré 2,8 millions de dollars sur leurs victimes, à titre de «compensation pour la perte de l'héroïne».

Une semaine plus tôt, à l'autre extrémité de la Turquie, au poste-frontière turco-géorgien de Sharp, la police turque avait fait une saisie record de près de 500 kg d'héroïne sur un autre autobus reliant Bakou (Azerbaïdjan) à Istanbul. L'importance même de la saisie, unique dans les annales, indique que le transport ne pouvait qu'être «garanti» et son interception laisse donc supposer qu'aujourd'hui, en Turquie, les enchères sont montées de plusieurs crans. Si la police reste vague sur l'origine de l'héroïne confisquée (elle aurait été raffinée dans «une république d'Asie centrale»), il devient de plus en plus évident, selon les informations recueillies sur le terrain par l'OGD, que les *babas* turcs délocalisent depuis un an leurs laboratoires en Azerbaïdjan.

Ce pays est de nouveau au coeur de la «criminalité politique», et constitue une des cibles privilégiées des blanchisseurs qui lui sont liés. En effet, l'attente, pendant près d'un an, de la décision de la Haute Cour quant à la fermeture des casinos en Turquie a poussé certains hommes d'affaires à réinvestir dans le trafic d'héroïne afin de créer les conditions d'une délocalisation rapide de leurs casinos dans les pays d'Europe centrale, à Chypre du Nord et en Asie centrale. Il est vrai que la concurrence au niveau régional est rude : des hommes d'affaires libanais viennent d'ouvrir un casino sélect à Erevan (Arménie), tandis le ministre des Affaires étrangères azerbaïdjanais, Hassan Hasanov, vient d'être limogé pour avoir détourné des fonds publics (issus de l'aide internationale), pour la création d'un casino à Bakou, en association avec Topal, le baron des casinos assassiné (et très impliqué dans le trafic de drogues d'après le MIT). L'assassinat de ce dernier n'est peut-être pas étranger au fait qu'il avait prêté à Islan Aliev, fils du président azerbaïdjanais, 500 000 dollars et exigeait leur remboursement. La présidence azerbaïdjanaise, consciente des enjeux, semble déterminée à mettre un frein à ces dérives, mais le terrain reste glissant : les pays voisins (Géorgie et Arménie) montrent des signes évidents de déstabilisation à un moment où les alliés naturels des Américains en Turquie sont sur la touche (clan Çiller) et où la Russie

supporte de moins en moins bien la tournure que prend l'exploitation des ressources pétrolières de la Caspienne, dont les États-Unis entendent devenir maîtres.

### *La guerre des clans*

Des *mahallas* (quartiers traditionnels) des villes de l'Asie centrale aux hôtels et casinos de la côte méditerranéenne turque et chypriote, la confusion entre structures étatiques et réseaux claniques turcophones est telle que ces derniers finissent par agir sans tenir compte des conséquences de leurs opérations mafieuses sur le contexte géopolitique dans lequel ils évoluent. Ces «familles» ont survécu tant au kémalisme qu'au soviétisme. L'actualité récente a fourni plusieurs exemples à la fois de leur influence politique et de leur implication dans le trafic d'héroïne. Ainsi, les hommes de main du clan de Tansu Çiller, l'ex-Premier ministre turque, ont-ils pu se trouver à la fois à l'origine d'une tentative de coup d'État en Azerbaïdjan et du meurtre, digne de bandits de grand chemin, des passagers d'un autobus transportant le fruit de la vente d'une cargaison de drogue (cf. *supra*).

Plus généralement, le «grand jeu» diplomatique autour du pétrole de la mer Caspienne se complique de conflits d'intérêts privés ayant pour objet le contrôle du trafic d'opiacés. Lorsque Roger Tamraz, citoyen américain d'origine arméno-libanaise s'en est allé «vendre», en 1995, le projet d'un oléoduc reliant Bakou à Ceyhan à Tansu Çiller, il pensait remettre en selle un rêve turc que deux événements simultanés avaient avorté : la révolution de palais de 1992 en Azerbaïdjan qui entraîna la chute du président proturc, Aboufaz Eltchibey, et son remplacement par Gaydar Aliev et l'explosion de la guérilla du PKK au Kurdistan en 1993. Roger Tamraz avait en vue ses propres intérêts et, sans doute aussi, la volonté de satisfaire ses amis de la CIA (ils l'avaient introduit à la Maison blanche et lui avaient fait rencontrer le président Clinton, pour qu'il puisse plaider la cause de l'oléoduc). Il n'envisageait pas à quel point ses propositions allaient bouleverser les «équilibres caucasiens». En effet, son plan passait par une normalisation des relations arméno-azéri, la pacification de l'est anatolien et le renforcement du soutien de «l'Amérique officielle» à la politique pétrolière du gouvernement turc, mis à mal depuis qu'Ankara, pour pénétrer l'espace turcophone, donnait un rôle à l'Iran dans ses projets pétroliers.

Le projet de l'oléoduc ayant, aux yeux du clan Çiller, échoué en 1993 principalement à cause des menées du PKK et de celles du clan Aliev, la proposition de Roger Tamraz visant à la pacification de l'Anatolie et la neutralisation, sinon l'élimination à Bakou même de ceux qui s'opposaient aux plans turcs en Azerbaïdjan, n'avait pas de prix. Ainsi, des chefs féodaux kurdes, comme Sedat Bucak, les *babas* et autres mafieux d'extrême droite, comme Abdullah Çatli, des hommes des services secrets comme le major Kasif Kozinoglu, proche de la CIA, devenaient les relais naturels de la politique Çiller. Ces seigneurs de la guerre ayant la garantie de bénéficier d'une impunité absolue, ils ont mené une guerre sans merci sur quatre fronts : à l'est anatolien contre le PKK, en Turquie même, et dans l'ensemble de l'Europe contre les infrastructures mafieuses concurrentes soupçonnées de collaborer avec le PKK (ou de blanchir son argent). Enfin, en Azerbaïdjan, contre le clan Aliev.

Éliminer des mafieux et des structures du PKK est une chose, s'approprier leurs «affaires», en est une autre. Or, ce pas a été allègrement franchi, dès 1993, et les trafics des nouveaux alliés se sont étendus. Tant que le clan Çiller et ses associés œuvraient sous la tutelle de l'armée turque et cultivaient la sensibilité kémaliste de cette dernière, tant que les intrigues de palais en Azerbaïdjan ne mettaient pas en cause l'équilibre caucasien et les intérêts russes, cette situation pouvait perdurer. Mais l'alliance de Çiller avec les islamistes turques de la Refah et l'affaiblissement de la Russie du fait de la guerre en Tchétchénie (durant laquelle la Turquie a offert de manière plus ou moins ouverte une base arrière aux nationalistes) ont fragilisé le clan Çiller : aux yeux de tous, il devenait un danger, notamment en

s'opposant à la politique mesurée menée par le président Aliev et les investisseurs, soucieux de ménager les susceptibilités russes.

En effet, les projets de Tamraz supposaient un rapprochement turco-arménien pour régler le conflit du Haut-Karabakh. En passant par l'Arménie, le tracé de l'oléoduc devait garantir les accords territoriaux éventuellement conclus entre Erevan et Bakou. Mais cette nouvelle donne privait Moscou de son principal atout dans le Caucase. Le président arménien Levon Ter Petrossian, qui avait multiplié les gestes de bonne volonté vis-à-vis de la Turquie, s'est trouvé déstabilisé et vient d'être remplacé par l'homme fort du Karabakh, Robert Kotcharian.

L'affaire de l'accident de voiture à Susurluk a permis non seulement d'observer les liens étroits entre le clan Çiller et des mafieux trafiquants de drogues, des blanchisseurs, et des mouvements d'extrême droite, mais aussi l'ampleur de ses activités et le poids de sa présence en Azerbä djan. Ainsi, par exemple, le major Kasif Kozinoglu, membre de la section anti-terroriste du MIT (très liée aux services américains) était présent en Azerbä djan depuis le début des années 1990 (période Eltchibey) et, en compagnie de Çatli et Nevruz Emi, chef de la sécurité de la ville azéri de Toguz, il était très impliqué dans la production de drogues et les routes de l'hérö ne traversant les républiques d'Asie centrale. Ces hommes de l'ombre avaient établi des contacts en Afghanistan avec le seigneur de la guerre ouzbek, Rachid Dostom, et l'avaient présenté (via Kozinoglu, cet agent très spécial ayant des activités dans toute la région, Xinjiang chinois inclus) au président Türgüt Ozal. Ils avaient créé, via la *First Merchant Bank* domiciliée au nord de Chypre et active aussi bien en Azerbä djan qu'en Italie, les conditions de blanchiment de l'argent issu de ce trafic. Ils comptaient au nombre de leurs partenaires «invisibles» Mehmet Agar, le ministre de l'Intérieur contraint à la démission par le scandale Susurluk, ainsi sans doute que Mikail Göleli, Loup Gris, *baba* de l'hérö ne très actif dans le Nakhitchevan.

Par ailleurs, on sait désormais que, dès 1996, le clan Çiller s'était assuré un moyen de pression sur le clan Aliev. Ilkham Aliev, l'un des fils du président azéri, avait été attiré à Istanbul dans un des casinos de Lufti Topal – blanchisseur attiré du réseau Çiller-Bucak-Agar et condamné à plusieurs reprises pour trafic de drogues – et y avait perdu près de six millions de dollars. Par la suite, Topal a été exécuté par Çatli (qui, lui, décédera dans l'accident à Susurluk). Le ministre azerbä djanais des Affaires étrangères, Hassan Hassanov, remboursera la dette du fils prodigue et lui offrira «en prime» une villa à Bakou dont la valeur avoisinerait vingt millions de dollars. Mais ce cadeau royal était assorti d'une condition : la villa devait être transformée en un luxueux casino, ce qui fut fait. Depuis février dernier, le nouveau Premier ministre turc, Mesut Yilmaz, s'appuyant sur un rapport de ses services secrets, a organisé des fuites sur cette transaction. Elles ont abouti à la démission du ministre azerbä djanais et ont fragilisé la position du président Aliev à quelques mois des élections de septembre où il devra affronter Eltchibey, l'homme du Nakhitchevan (que les Russes avaient évincé en 1992 par un coup d'État, le considérant comme trop proche d'Ankara). Pour parer le coup, le président Aliev s'est prononcé pour l'interdiction des tripots et casinos en Azerbä djan, prétextant qu'ils étaient en contradiction absolue avec la culture et les traditions azéri. Les «investisseurs» turcs se sont alors rabattus sur la région turque d'Antalya qui bénéficie d'une exemption dans le cadre de la loi sur l'interdiction des casinos, et où les investissements immobiliers ont opposé Topal au clan Çiller dès 1996. Mais c'est surtout dans la zone nord de Chypre, où Topal avait déjà ouvert le *Jasmin Casino* – présenté comme le plus grand d'Europe – que les «investisseurs» ont entrepris d'installer, dans un environnement qui paraît pourtant peu accueillant *a priori*, des casinos dont une vingtaine seront opérationnels d'ici la fin de l'année 1998.

Mais ces activités, qui tiennent quelque peu du roman de cape et d'épée, cachent mal d'autres mécanismes de blanchiment, autrement plus performants. En effet, selon des sources du MIT qui n'ont

pas été accompagnées de preuves formelles, il apparaît que les mouvements fondamentalistes, comme l'organisation religieuse dirigée par le *Nur Tarikati* (chef spirituel) Fetullah Gülen, sont responsables du blanchiment de centaines de millions de dollars, via les pays du Golfe. Les fonds, après avoir été récupérés, sont investis, outre dans des affaires lucratives (holdings, banques, grande distribution, etc.), dans des institutions d'enseignement religieux, en particulier dans les républiques d'Asie centrale mais aussi en Asie-Pacifique (Chine, Indonésie, etc.) et même en Russie.

## SUEDE

La Suède n'a rejoint l'Union européenne (en 1995) qu'après un débat long et passionné autour de l'abandon de sa position indépendante. Curieusement, l'alcool, les drogues et le tabac faisaient partie des points chauds de la controverse. Elle consistait à se demander, par exemple, si l'appartenance à l'Union n'allait pas obliger le pays à remettre en question sa politique de limitation de la vente de l'alcool et l'existence du monopole d'État qui la régit. Le débat sur le tabac s'est centré sur le *snus*, un tabac à chiquer placé sur les gencives, très populaire en Suède et dont l'Union européenne interdit en principe l'usage. Dans le domaine des drogues illicites, la crainte était, d'une part, d'assister à une augmentation de leur arrivée dans le pays et donc de la toxicomanie, d'autre part, de se trouver dans l'obligation de libéraliser la politique antidrogues en vigueur.

Pourtant, au cours des années 1990, la Suède était devenue plus «européenne» : crise économique qui a remis en cause la prospérité et le système de sécurité sociale qui lui était attaché ; hausse du chômage et de son corollaire : le racisme ; absence de perspectives pour de larges fractions de la jeunesse, etc. Cette «européanisation» se fait également sentir dans le domaine des drogues. Au cours des dernières années, on a assisté à une augmentation, non seulement de l'usage récréatif des drogues chez les jeunes, mais également de celui d'une drogue dure comme l'héroïne. La Suède n'est pas non plus à l'écart de la mode de la consommation des drogues synthétiques (LSD, MDMA, amphétamine) durant les *raves* et autres *parties* du même type.

Si les quantités de drogues saisies sont relativement peu élevées par rapport aux autres pays européens, cela relève autant de l'étroitesse du marché de 8,8 millions d'habitants que de sa position géographique, au nord de l'Europe. Au cours des dernières années les saisies annuelles ont été en moyenne de 500 à 600 kilogrammes de dérivés du cannabis, 20 à 30 kg d'héroïne, 50 kg de cocaïne et plus de 200 kg d'amphétamine.

### *La consommation amphétamine*

Introduite à la fin des années 1930, l'amphétamine pouvait être achetée légalement dans les pharmacies dans le but d'augmenter les capacités mentales et physiques ou pour perdre du poids. En 1940, 200 000 personnes, soit 3 % de la population suédoise, en consommaient d'une à quatre fois par an en moyenne, parmi lesquelles 3 000 personnes prenaient cinq à dix pilules par jour. Les «abus» auxquels donnaient lieu ces usages ont progressivement entraîné un durcissement de la réglementation, qui n'a cependant pas empêché les consommateurs de trouver à s'approvisionner sur un marché désormais illicite.

Comme la plupart des autres pays occidentaux, la Suède a connu une augmentation de l'usage des drogues dans les années 1960. Mais, tandis que les usages utilitaires et récréatifs de l'amphétamine sous forme de pilules restent extrêmement répandus et ne donnent lieu qu'à de très rares abus, une

consommation de cette drogue sous forme injectée a vu le jour à l'intérieur de secteurs marginaux de la société ayant souvent des antécédents criminels.

Si, dans les années 1970 et 1980, on estimait que la plus grande partie de cette drogue venait des Pays-Bas, depuis quelques années, elle provient des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Achetée au gramme, son prix est d'environ 300 couronnes, soit 37 dollars. Pour des achats au-dessus de 10 grammes le prix n'est que de 18,5 dollars. La vente ne se fait pas dans la rue, mais le plus souvent dans des appartements ou des débits de boisson illégaux où l'on s'approvisionne pour plusieurs jours, contrairement aux personnes dépendantes de l'héroïne qui n'achètent le plus souvent qu'une ou deux doses à la fois. Les usagers d'amphétamine utilisent cette drogue de façon épisodique, c'est-à-dire durant des périodes qui sont suivies d'un repos de plusieurs jours, généralement consacré au sommeil. La phase de consommation varie de trois à dix jours, en fonction de la santé mentale et physique du consommateur. Pendant la période d'usage, l'amphétamine est injectée de quatre à six fois par 24 heures. Le sujet est alors très actif, au point de dormir très peu, voire pas du tout.

Les autorités considèrent que la cocaïne est peu consommée dans le pays. Si cela est effectivement le cas et s'il n'existe pas d'usage «protégé» comme dans la plupart des autres pays européens, cela pourrait tenir au fait qu'un autre stimulant très efficace, l'amphétamine, est installé depuis longtemps sur le marché.

### ***Trafic et consommation d'héroïne et de haschisch***

De 20 à 30 kg d'héroïne, provenant principalement d'Asie du Sud-Est, sont saisis chaque année. L'héroïne N°4 (*smack*) est probablement introduite par des réseaux chinois en provenance de Thaïlande et, dans une moindre mesure, des Philippines. Les courriers sont des Asiatiques et des Suédois, les activités de ces derniers étant facilitées par l'accroissement du tourisme et l'existence de colonies suédoises (et scandinaves en général) en Thaïlande et aux Philippines. Plus récemment, d'autres routes se seraient ouvertes à travers la Chine et la Russie, jusqu'à la Finlande et aux États baltes pour atteindre la Suède. La plupart des héroïnomanes préfèrent l'héroïne blanche (N°4) au *brown sugar* (N°3), car ils peuvent plus facilement se l'injecter, ce qui est le mode de consommation le plus courant en Suède. Cependant, son prix moins élevé a permis à l'héroïne brune, qui peut être dissoute au moyen de l'adjonction de jus de citron, de conquérir des parts de marché.

Il y a quelques années, les prix de l'héroïne blanche et de l'héroïne brune, dont la pureté est de 15 à 20 %, étaient semblables : 60 dollars pour une dose de 0,2 g généralement contenue dans une capsule et 185 dollars pour 1 g. Les prix plus bas de l'héroïne brune sont attribués au fait que les nouveaux importateurs – Albanais du Kosovo, Iraniens, Irakiens, Kurdes, Turcs et ressortissants de l'ex-Yougoslavie – sont plus près des sources de production que les Suédois. La police évoque trois routes principales : celle qui emprunte les pays de l'Europe centrale (République tchèque, Slovaquie, Pologne et Scandinavie) ; celle qui passe par la Russie ; et enfin celle qui est empruntée par les courriers africains via les aéroports de Dar es-Salaam et Nairobi.

La présence de l'héroïne brune est particulièrement évidente sur ce qui constitue le plus important lieu de consommation en Suède depuis vingt ans : le square Sergels Torg au centre de Stockholm, connu aussi comme le Plattan. Des dealers de différentes nationalités y vendent des drogues, en particulier des Gambiens (leur pays étant également une destination privilégiée du tourisme scandinave, de petites colonies se sont établies en Suède). C'est en particulier en abaissant le prix de la dose de 61 dollars à 37 dollars, et du gramme de 185 dollars à 98,5 dollars, qu'ils ont réussi à s'emparer du marché. Il est aussi

possible d'acheter au Plattan de l'amphétamine, du cannabis, de la méthadone (à 24,5 dollars la pilule), du *Rohypnol*<sup>®</sup> (à 1,25 dollar la pilule) et des seringues. Mais ce square est fréquenté par les toxicomanes les plus marginaux, les consommateurs appartenant à des milieux moins défavorisés se fournissant dans les appartements en utilisant le téléphone portable.

Depuis quelques années, un certain nombre de personnes dépendantes de l'amphétamine sont passées à l'héroïne. Une première explication est que les effets de l'amphétamine sont à la longue trop épuisants, à la fois physiquement et mentalement. À cela s'ajoute la disponibilité d'héroïne. On observe d'ailleurs que la consommation de l'héroïne se développe non seulement chez des gens qui prenaient auparavant de l'amphétamine, mais également chez des jeunes dont c'est le premier produit consommé, particulièrement à l'intérieur des ghettos urbains.

Le dérivé de cannabis le plus fréquemment consommé est le haschisch marocain qui parvient en Suède à travers différents pays européens, en particulier le Danemark et les Pays-Bas, mais également d'Allemagne et d'Espagne. Cette drogue peut-être transportée en voiture privée par quantités de 20 à 50 kg. Le haschisch consommé en Suède est très «coupé» par rapport à celui que l'on trouve au Danemark. Le prix de gros du kilogramme est approximativement de 4 400 dollars. Quand il est acheté sous forme de plaquette de 100 à 125 g, le prix au gramme est de 5 à 6 dollars. Au détail, le prix du gramme est de 7,5 dollars. L'action de la police a fait que cette drogue est progressivement passée de la rue aux appartements.

### *Une société sans drogues ?*

Dès 1977, le parlement suédois s'est fixé comme objectif une «société sans drogues» et, depuis, la politique appliquée est devenue progressivement plus répressive. En 1989, l'usage a été pénalisé et, en 1993, il est devenu passible de six mois d'emprisonnement, ce qui permet à la police de soumettre les suspects à des tests d'urine. À première vue, on pourrait estimer qu'il existe un large consensus dans la population en faveur d'une politique répressive. Cependant, au cours des dernières années, elle a été la cible des attaques du milieu scientifique, en particulier des criminologues, qui se posent des questions quant au coût social d'une Suède sans drogue.

En comparaison avec celle qui existe dans de nombreux autres pays, la consommation des drogues n'est pas très élevée, bien que le nombre de personnes dépendantes, qui était passé de 12 000 en 1979 à 17 000 en 1992, n'ait cessé de croître depuis. En 1996, 8 % des enfants en âge scolaire admettaient avoir utilisé une fois une drogue dans leur vie (en France, leur nombre est probablement deux fois plus élevé). Curieusement, et ceci explique peut-être cela, la prévalence des solvants est plus élevée que celle des drogues classiques. Des enquêtes montrent que c'est l'usage récréatif de drogues comme le LSD, la MDMA ou l'amphétamine qui a le plus augmenté chez les jeunes ces dernières années. Une autre tendance observable est l'augmentation de la consommation d'héroïne fumée dans les quartiers défavorisés des grandes villes. Bien que les autorités poursuivent toujours l'objectif d'une société sans drogues, celui-ci paraît sans cesse plus difficile à atteindre.

## **SLOVAQUIE ET REPUBLIQUE TCHEQUE**

La République tchèque, en particulier du fait de sa situation de carrefour stratégique entre l'Est et l'Ouest, a subi avant la Slovaquie l'impact du trafic international et de ses retombées sur la consommation. Non seulement la Slovaquie est en train de rattraper son «retard», mais on observe

l'apparition d'un nouveau phénomène commun aux deux pays : les joint-ventures entre trafiquants de différentes nationalités ou de différentes origines ethniques. En République tchèque, il s'agit d'abord d'accords passés entre des fournisseurs arabes et des groupes tchèques au niveau de la distribution sur le marché intérieur des drogues. Les Tchèques sont parallèlement utilisés comme convoyeurs par les mafias turques ou albanaises pour acheminer les drogues de la République tchèque vers les pays d'Europe de l'Ouest. En Slovaquie, on assiste à un partage des territoires de la distribution entre groupes criminels slovaques, ukrainiens et albanais du Kosovo. Quant à la criminalité asiatique, si elle ne tient pas encore le haut du pavé en République tchèque, en particulier en ce qui concerne le trafic des drogues, elle n'en constitue pas moins une menace potentielle, non seulement pour le pays, mais, dans un avenir proche, pour l'ensemble de l'Europe<sup>71</sup>.

### *Le partage du marché des drogues en Slovaquie*

Le ministre de la Justice de Slovaquie, interrogé par le correspondant de l'OGD à l'automne 1997, a déclaré que «de pays de transit et de stockage des stupéfiants, la Slovaquie est devenue un pays de consommation». Il se faisait ainsi l'écho des cris d'alarme lancés par les centres de traitement devant l'absence de moyens pour faire face à l'épidémie. En 1996, le ministère de la Santé a recensé 2 136 toxicomanes, dont 89 héroïnomanes, mais les experts estiment qu'il faut multiplier ces chiffres par dix. Selon un sondage réalisé en juin 1997, 10 % des Slovaques et 20 % des mineurs ont pris une drogue au moins une fois dans leur vie. La progression de l'épidémie est confirmée par le nombre des surdoses recensées. Dans le seul quartier de Petržalka à Bratislava, 10 toxicomanes sont morts en 1996, soit le double de l'année précédente. Au niveau de l'ensemble du pays, les overdoses sont passées de 10 en 1994 à 13 en 1995, 22 en 1996 et 7 dans les trois premiers mois de 1997.

Le marché de l'héroïne (la drogue la plus consommée) est approvisionné par les réseaux de la route des Balkans. La cocaïne, ingrédient indispensable des soirées branchées des intellectuels et des artistes, vient également de Turquie ou est acheminée par des clans albanais à partir de l'Italie. Plusieurs enquêtes ont montré que, dans les discothèques et les boîtes de nuit des grandes villes comme Bratislava ou Kosice, on peut trouver de l'ecstasy importée de Hongrie. La saisie de 740 kilogrammes de marijuana destinée au marché interne dans une localité proche de la capitale confirme que cette drogue est également très consommée, en particulier par les élèves du secondaire.

En ce qui concerne le trafic, la police n'a pu jusqu'ici arrêter que des petits dealers de rue, des Tziganes dans la grande majorité des cas. Les grossistes, qui appartiennent à des gangs, sont hors de sa portée, bien qu'on sache que, dans le quartier de Petržalka, ils opèrent dans des appartements qui sont des lieux de vente quasiment publics. Il est vrai que des témoignages font état de la complicité de certains policiers. Quant aux parrains, ils restent dans l'ombre et organisent le partage des territoires entre organisations criminelles slovaques, ukrainiennes et albanaises du Kosovo. Les mafias slovaques de la drogue et du blanchiment contrôlent des maisons de jeu, des hôtels de passe et des services de gardiennage. C'était en particulier le cas d'un certain Robert Holub, chef présumé de la mafia de Kosice, abattu le 5 octobre 1997 après avoir échappé à trois tentatives d'assassinat, ou de Jozef Sykora, baptisé *Il capo di tutti capi*, qui a été tué au cours d'une fusillade devant l'hôtel *Holiday Inn* de Bratislava en février.

---

<sup>71</sup> L'activité des réseaux nigériens en République tchèque a été traitée dans GMD (1995-1996), pp 75-76.

Un certain nombre d'affaires montrent que la Slovaquie est également devenue un territoire de transit des drogues. En avril 1997, une organisation qui avait tenté d'importer 7,5 kg de cocaïne de Curaçao a été démantelée. La drogue devait être réexportée en Autriche. Le 9 janvier 1998, deux Allemands ont été arrêtés en possession de 11,39 kg d'héroïne alors qu'ils s'apprêtaient à entrer en Autriche par le poste-frontière de Petrezalka-Berg, proche de Bratislava. La plus grosse prise a porté, le 29 janvier 1998, sur près de 13 tonnes de marijuana. La drogue a été saisie près de la capitale dans un conteneur déclaré en provenance d'Atlanta (États-Unis) chargé sur un camion. Parmi les personnes arrêtées figurent deux Slovaques, un Tchèque et un Colombien. La marijuana devait être entreposée dans le dépôt d'une coopérative agricole de Mojmirovce. L'itinéraire du chargement a pu être reconstitué par la police : il s'agissait d'herbe colombienne transportée en Floride via le Panama. Elle avait été déchargée dans le port allemand de Brême pour être placée sur le camion slovaque.

### ***Dealers arabes et «Milieu» tchèque***

La République tchèque a plusieurs années d'avance sur son voisin en ce qui concerne l'ensemble des problèmes posés par les drogues, mais elle est aussi mieux organisée pour y faire face. Ainsi, à l'occasion de «l'Opération Chodec», la police a arrêté, le 7 août 1997, un des plus importants parrains du trafic de drogues de Prague. Il s'agit d'un Serbe de 28 ans qui fournissait en héroïne une vingtaine de grossistes arabes (Libanais, Palestiniens et Maghrébins) dans les environs du square Wenceslas dans le centre de la ville. Une centaine de dealers-usagers tchèques travaillait pour eux. Le gang serbe fournissait environ 2 000 doses journalières à ces réseaux.

Quelques mois plus tôt, la police avait démantelé au cours de «l'Opération Bila Cesta» (route rouge) un autre réseau, composé d'Albanais, d'Arabes (Palestiniens, Libanais et Maghrébins), d'Allemands et de Tchèques, qui distribuait de l'héroïne et de la *Pervitine* (méthamphétamine) à Prague et dans plusieurs villes allemandes. Les enquêtes de la police et une série d'opérations comme celles-ci lui ont permis de tirer une série de conclusions inquiétantes : on note, pour la première moitié des années 1990, que les dealers arabes sont passés de la commercialisation des dérivés du cannabis (principalement du haschisch) à l'héroïne et à la *Pervitine*. Les gangs, qui des chefs aux dealers de rue étaient exclusivement composés d'Arabes, collaborent désormais de façon croissante avec le «Milieu» tchèque : ils dirigent les dealers de rue tchèques, louent les services de chimistes tchèques pour produire de la *Pervitine* destinée au marché local et emploient des mules tchèques pour convoier la drogue, principalement lorsqu'elle est importée d'Afrique du Nord. À l'inverse, les membres des gangs arabes jouent le rôle d'intermédiaires pour les organisations balkaniques de trafic. Enfin, les organisations arabo-balkaniques ont tendance à développer leurs activités au-delà du territoire de la République tchèque, principalement en Allemagne et dans les autres pays de l'Union européenne. Ces nouvelles joint-ventures de la drogue présentent l'avantage de réagir de façon très flexible à la demande du marché et d'être plus fortes face à une concurrence grandissante.

### ***Réseaux balkaniques et sous-traitants tchèques***

C'est en mai 1998 que «l'Opération Channel», résultant de la coopération entre la police tchèque et ses homologues anglaise et norvégienne, a connu son épilogue. Elle a non seulement permis de saisir en sept ans 470 kg d'héroïne (dont 120 kg en République tchèque), mais a fourni en outre de nombreuses informations sur les changements intervenus sur la route des Balkans durant cette période.

La drogue était transportée de Turquie en République tchèque dans des camions TIR. De là, l'héroïne était transbordée sur des camions tchèques censés être chargés de marchandises (et donc moins suspects



que s'ils arrivaient de Turquie), qui la convoiaient en Grande-Bretagne. La nouveauté, c'est que cette dernière portion de la route était sous le contrôle de Tchèques ayant passé un contrat à long terme avec la *maffya* turque. En Grande-Bretagne, la drogue était livrée de nouveau à des réseaux turcs. Ce *modus operandi* confirmait les enseignements tirés en 1997 de «l'Opération Original» qui avait permis à la police tchèque de démanteler un gang, uniquement composé de nationaux, qui s'était spécialisé dans le transport d'héroïne de République tchèque en Allemagne et en Suisse. Bien que les camions soient la forme la plus courante de transport, les agences de voyage tchèques commencent également à mettre des bus à la disposition du transport des drogues.

Les polices européennes ont d'autre part établi que «les réseaux mixtes» sont également très actifs dans l'est de l'Europe centrale, à partir de la Pologne et de la Hongrie et sous le contrôle de nationaux de ces deux pays. La division du travail sur la route des Balkans est donc devenue une pratique à la fois systématique et très professionnelle.

Il existe diverses autres modalités de transit de l'héroïne à travers la République tchèque. De grosses quantités sont transportées par des véhicules qui ne font que traverser le pays le long de la branche nord de la route des Balkans. Ce *modus operandi* est désormais en déclin. En revanche, se développe une pratique consistant à introduire dans des camions des quantités importantes de drogue – environ 100 kg – en République tchèque où elles sont divisées en petits lots de 5 kg à 10 kg confiés à des mules qui les introduisent dans les pays de l'Europe de Schengen. Certaines organisations choisissent également de charger un groupe d'une dizaine de mules, souvent des Turcs ou des Albanais du Kosovo, de petites quantités de drogues afin de minimiser les risques.

Le rôle pris par la République tchèque dans le transit des drogues sur la route des Balkans et la perspective de son intégration à l'Union européenne font que de nombreux trafiquants, grands ou petits, cherchent à s'y établir. La première manière d'y parvenir est le mariage blanc, qui coûte de 3 000 à 6 000 dollars. Une autre modalité consiste à ouvrir un commerce. La police soupçonne de nombreux fabricants ou vendeurs de bijoux en or albanais d'être en fait des trafiquants de drogues. On observe également que ces derniers ont tendance à pénétrer la vie politique et économique tchèque. La première vague des narcotraffiquants, après avoir amassé une fortune, a investi dans les activités légales. Ce serait le cas de cinq «hommes d'affaires» du Kosovo que la police soupçonne d'être à l'origine des campagnes menées par certains politiciens et certains organes de presse contre des responsables de l'action antidrogues. Ces soupçons ont été confirmés lorsqu'un des plus importants réseaux kosovars de trafic d'héroïne a été démantelé à la mi-juin 1998. Dans le cadre de «l'Opération Magar», une vingtaine de personnes, en majorité originaires du Kosovo, ont été arrêtées, la plupart en République tchèque mais aussi en Allemagne, et 40 000 doses d'héroïne ont été saisies. Parmi les trafiquants arrêtés figure le chef du gang, un homme d'affaires kosovar vivant depuis longtemps en République tchèque, ainsi que des Tchèques, des Polonais et des Bulgares.

### *Les réseaux asiatiques des drogues*

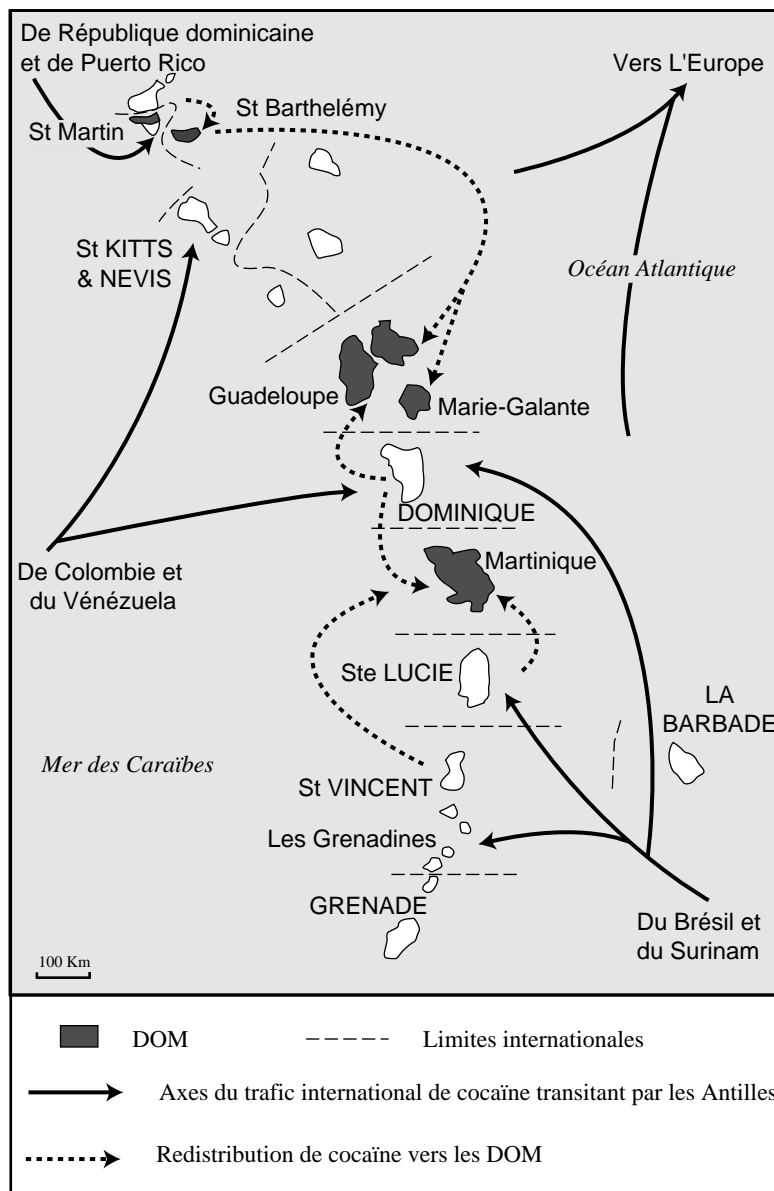
L'immigration vietnamienne en République tchèque a d'abord été organisée par les deux gouvernements à partir de 1975 dans le cadre du «Programme d'assistance aux souffrances du Vietnam». C'était un moyen pour le Vietnam de payer l'importante aide militaire qui lui avait été accordée par la République tchèque durant la guerre de libération. L'apparition des premiers réseaux de criminalité asiatique suit la mise en place de ce programme qui a concerné autour de 100 000 Vietnamiens. Si les premiers «travailleurs volontaires» étaient des jeunes gens relativement bien préparés à leurs tâches en République tchèque, durant la seconde moitié des années 1980, la difficulté de trouver

des candidats a obligé le gouvernement vietnamien à envoyer des délinquants juvéniles ramassés dans les rues de Hanoi et Saïgon. Les travailleurs ne touchant sur place qu'une partie de leur salaire (le reste leur étant versé à leur retour au Vietnam) ils ont dû rapidement s'adonner à des activités complémentaires, à commencer par la contrebande et la revente de marchandises asiatiques.

À partir de 1989, beaucoup de ces Vietnamiens qui auraient dû retourner dans leur pays ont décidé de rester en République tchèque ou d'émigrer dans des pays de l'Ouest. Ils ont été en outre rejoints par une nouvelle vague d'immigrants en provenance de leur pays. Certains vivent dans la clandestinité, d'autres acquièrent la citoyenneté tchèque à travers des mariages blancs.

Bien que de nombreux Vietnamiens cherchent à s'assimiler, des gangs (3 à 20 membres) se sont constitués dans ce vivier. Mais il existe également des gangs «importés» des États-Unis ou d'autres pays de l'Est, comme la Russie ou l'Ukraine. On estime qu'il existe de 10 à 15 de ces groupes vietnamiens sur tout le territoire de la République tchèque. Les plus connus sont «Black Son», «Nguyen Van Hien» et les «Flying Dragons». Ces derniers, formés de Chinois du Vietnam (Viet Chings), sont probablement une branche de l'organisation new-yorkaise homonyme.

Les «soldats» de ces gangs, soumis aux pressions de la rue (police, organisations rivales, etc.), ont d'abord cherché un échappatoire dans la consommation de la drogue. Des dealers vietnamiens se sont ensuite spécialisés dans l'achat de petites quantités de drogues (marijuana, haschisch et *Pervitine*) auprès de distributeurs tchèques, arabes ou originaires des Balkans pour les revendre à l'intérieur de leur communauté. Enfin, ils ont gravi les échelons de la hiérarchie du trafic et sont devenus des intermédiaires dans la distribution. Ils achètent par exemple de l'héroïne à des importateurs d'origine balkanique pour la revendre à des dealers de rue arabes ou tchèques. Parallèlement, les triades chinoises (en particulier le Soleil Rouge et la 14 K), dans la perspective du retour de Hong Kong à la Chine, ont fait de Prague (où, contrairement à Moscou, ils n'ont pas à faire face à une véritable mafia locale) une tête de pont de leur pénétration en Europe de l'Ouest. Leurs sphères d'activité sont le trafic de main d'œuvre, la prostitution et le trafic de drogues, et ils investissent leurs profits dans l'immobilier. L'arrivée des Chinois sur le marché de gros des drogues a consolidé la position des Vietnamiens. Les Chinois peuvent en effet leur livrer de 10 kg à 15 kg d'héroïne par semaine, dissimulés dans des importations légales de biens de consommation. D'une manière générale, depuis le début des années 1990, les Vietnamiens ont été recrutés par les Chinois pour remplir différentes fonctions : interprètes, hommes de main, vendeurs, etc. Mais, peu à peu, les Vietnamiens ont acquis leur indépendance et traitent sur un pied d'égalité avec les membres des triades afin de se partager le contrôle de territoires ou de sphères d'activité. Ils pourraient servir de tête de pont à une nouvelle vague d'immigration asiatique en direction de l'Europe de Schengen.



**Carte VIII : Trafic et frontières maritimes dans les petites Antilles**

## FRANCE ET ANTILLES – GUYANE FRANÇAISE

Après plusieurs années de résistance et de flottement, la France semble progressivement harmoniser sa politique de prévention et de réduction des risques avec celle d'autres pays européens. La multiplication des programmes de distribution de produits de substitution (essentiellement buprénorphine) a déjà eu un impact positif sur la consommation d'héroïne, tandis que l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) constate que les saisies de cette drogue sont à la baisse depuis trois années consécutives.

Le dispositif antidrogues du gouvernement socialiste a pourtant mis un certain temps à se mettre en place. Il a fallu 15 mois pour parvenir à nommer le magistrat Nicole Maestracci à la tête de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), la structure qui coordonne les divers aspects de la lutte antidrogues. Et cela, seulement après que le premier ministre eut donné au président de la République l'assurance que la dépénalisation du cannabis ne serait pas à l'ordre du jour.

Or, au sein même du gouvernement, plusieurs ministres, s'appuyant sur au moins deux rapports d'experts, posent désormais le problème de la «dangerosité comparative» de certaines substances interdites par rapport à des drogues licites : le tabac, certains médicaments psychotropes dont les Français sont les premiers consommateurs au monde et l'alcool. En conséquence, ils réclament un débat en vue d'«améliorer la loi antidrogues de 1970».

Si les données sur la diminution de la consommation d'héroïne, principal sujet de préoccupation pour les acteurs de la prévention, sont encourageantes, elles signalent néanmoins une augmentation de l'usage de toutes les autres drogues, en particulier les stimulants (cocaïne et stimulants synthétiques). L'ensemble des intervenants dans la lutte contre la toxicomanie constate la montée du poly-usage et du poly-traffic<sup>72</sup>. Une enquête menée par l'OGD dans la région parisienne indique que la généralisation du poly-usage ouvre la voie à un redéploiement du trafic d'héroïne. Il est tenu essentiellement par des ressortissants turcs basés, en général, au-delà des frontières de la France. Ces derniers vendent de l'héroïne à des dealers de demi-gros qui ciblent des consommateurs de classe moyenne qui ne sont pas identifiés comme toxicomanes et ne vivent pas exclusivement dans les quartiers difficiles de Paris et de sa proche banlieue.

La principale préoccupation des agents de la réduction des risques est l'héroïne, ce qui entraîne un déficit dans la réflexion sur la consommation de crack. En effet, ce dérivé de la cocaïne est de loin la drogue la plus consommée dans les Départements d'outre-mer (DOM) antillais, même s'il n'a jamais fait de percée significative en métropole. L'usage très répandu du crack aux Antilles s'accompagne de nombreux problèmes de sécurité publique, obligeant les forces de l'ordre locales à concentrer leurs efforts sur le marché intérieur. De ce fait, la répression du grand trafic ne bénéficie pas de toute l'attention requise dans une région qui constitue pourtant la plus importante porte d'entrée du chlorhydrate de cocaïne en France.

### *Une approche du phénomène des drogues qui évolue*

Tandis que le nombre d'interpellations des usagers ne cesse d'augmenter (plus de 70 000 en 1997) et qu'il constitue 80 % de l'ensemble des interpellations pour des délits liés à la drogue, le secteur

---

<sup>72</sup> Voir chapitre «Poly-traffic et poly-usage au Royaume-Uni : modèle pour l'Europe ?».

«prévention-réduction des risques» connaît des évolutions importantes. En premier lieu, au sein de la communauté des intervenants eux-mêmes qui, à l'occasion d'une série de colloques et de réunions durant l'année 1997, a trouvé un langage commun pour exiger de l'État une politique plus cohérente et davantage axée sur la prévention. L'ensemble des institutions indépendantes, des ONG et des organismes liés au secteur de la santé a ainsi souligné à plusieurs reprises la nécessité de réformer le dispositif légal (et en particulier la loi cadre de 1970), car celui-ci, «trop axé sur des structures répressives, est dépassé par la réalité». Parallèlement, le secteur associatif et médical lié à la politique de «réduction des risques et des dommages» a créé, en juin 1997, l'Association française pour la réduction des risques liés à l'usage de drogues (AFR) qui est censée coordonner l'ensemble de ce secteur et renforcer les initiatives régionales et locales. Toutefois, il faut noter que ce secteur travaille presque exclusivement sur la question, certes très importante mais qui n'est plus la seule, de la dépendance à l'héroïne et aux opiacés de synthèse et aux problèmes posés par leur substitution.

Au sein même de l'État (présidence, gouvernement, sénat, etc.), le débat, feutré jusqu'ici, oppose désormais ceux pour qui tout débat anti-prohibitionniste est prématuré et dangereux à ceux qui prévoient une réforme de la loi cadre de 1970. Parmi ces derniers figure le secrétaire d'État à la Santé, Bernard Kouchner, qui appuie désormais son action sur le rapport «Problèmes de dangerosité des drogues» du professeur Bernard Roques, membre de l'Académie des sciences, dont les résultats ont jeté un pavé dans la mare des idées reçues en la matière. En effet, le rapport propose une nouvelle échelle d'appréciation de cette «dangerosité» dans laquelle, juste après l'héroïne, l'alcool et les psychostimulants sont au même niveau que la cocaïne, mais où le cannabis apparaît comme une drogue dont l'usage comporte moins de risques que le tabac.

Par ailleurs, le débat sur la surconsommation de médicaments (lié aussi bien aux problèmes de déficit de la Sécurité sociale qu'à celui de la dangerosité des médicaments qui font l'objet d'abus) fait désormais partie intégrante du débat français sur les drogues. Il en est de même pour le problème du dopage qui, comme l'avait indiqué le précédent rapport de l'OGD<sup>73</sup>, dépasse le milieu des athlètes de haut niveau et se «démocratise», certains produits dopants faisant désormais partie de la pharmacopée des polyusagers (nandrolone, stanozolol, méthandrosténolone, testostérone, etc.).

Enfin, le volet prévention de la politique antidrogues est de moins en moins concentré sur la région parisienne : plusieurs régions (dont celle du Nord-Pas de Calais, très touchée par la toxicomanie) soit ont introduit un volet drogue dans leur politique de la ville, soit mènent des études épidémiologiques poussées et renforcent leurs structures de prévention (c'est le cas pour les régions du Sud-Ouest, de l'Est, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département de Seine-Saint-Denis).

En fait, le développement d'une politique efficace de réduction des risques, et les résultats de plusieurs études indiquant la montée en puissance du poly-usage, laissent penser que les modèles de consommation en France sont en train de muter : le poly-usage indique que le consommateur semble de plus en plus prêt à réagir de manière opportuniste, en fonction des disponibilités du marché, et à utiliser les drogues non plus dans une logique de dépendance (circonscrite à un seul produit), mais par rapport à ses activités dans différents domaines (travail, activité sexuelle, sport, fête, etc.). Le poly-usage ouvre ainsi la voie à une mentalité «utilitariste» dont la première conséquence est la dédramatisation de l'usage. Ainsi, aucun produit n'est *a priori* exclu par le polyusager. Cette tendance à tout essayer qui, chez certains consommateurs, peut être comparée à une «gastronomie» des drogues, contribue à l'éclatement

---

<sup>73</sup> Voir GMD (1995-1996).

des filières d'approvisionnement. L'OGD, conscient que le marché des drogues est désormais extrêmement éclaté, a commencé à mener une enquête à Paris, dont les résultats, pour être préliminaires, n'en donnent pas moins des indications sur les nouvelles modalités de l'offre.

### *Le marché des drogues à Paris*

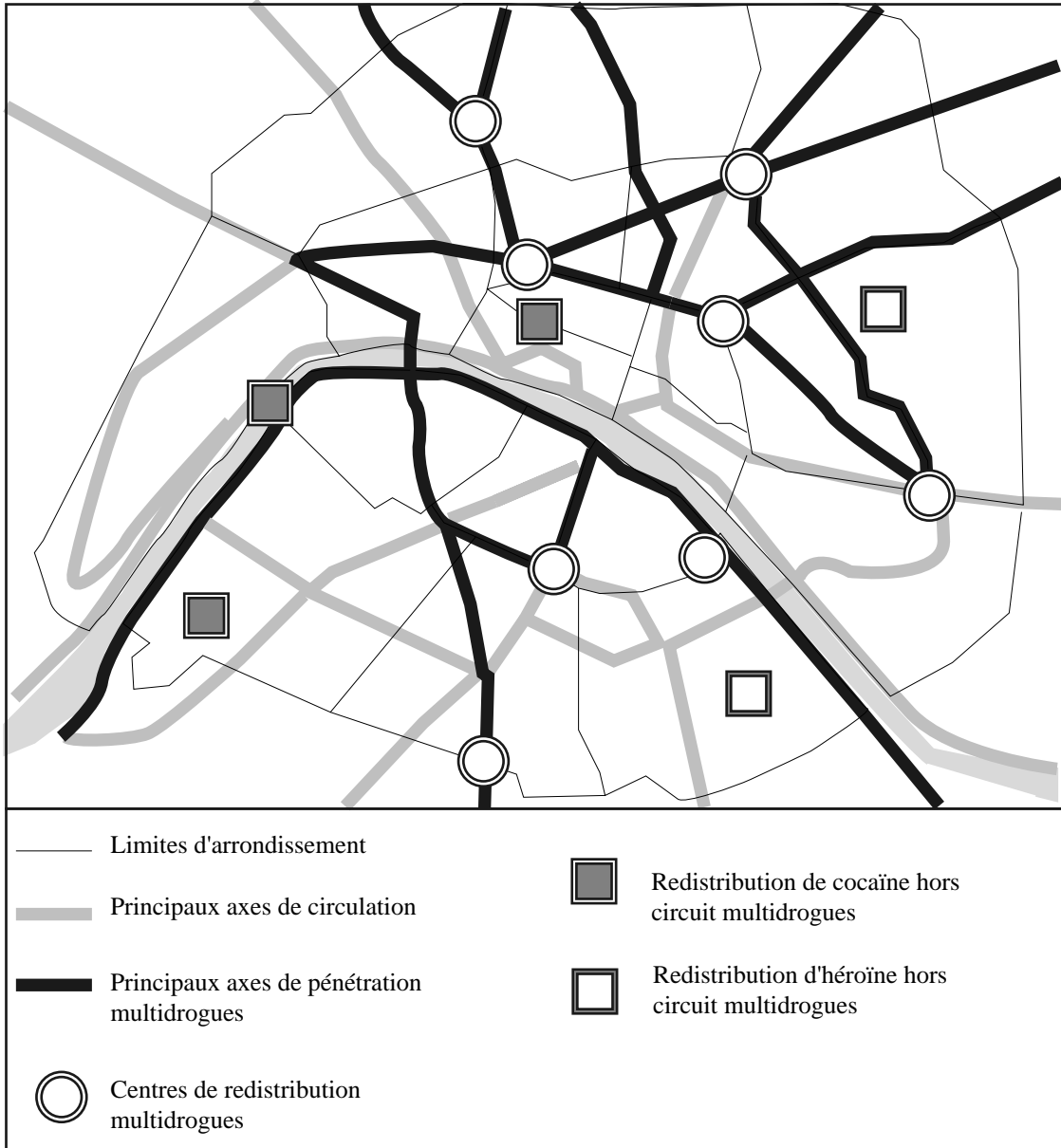
Plusieurs constatations générales s'imposent en premier lieu : dans les 20 arrondissements de Paris, des plus populaires aux plus huppés, toutes les drogues sont présentes, des plus connues aux plus «exotiques» (comme la mescaline, le DMT-diméthyltryptamine, l'ayahuasca amazonien, etc.). Le deal de rue est toujours présent dans les quartiers difficiles du nord et de l'est (X<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> arrondissements) de Paris, mais les «beaux quartiers» (ouest, sud-ouest, centre) ne sont pas épargnés. La tendance générale dans toute la ville, même dans les quartiers difficiles, est aujourd'hui à la vente en appartement et aux livraisons à domicile. Le long de certains axes (voir carte), de certaines lignes de métro et d'autobus, se sont mis en place des appartements de revente qui, en général, proposent plusieurs drogues à la fois : héroïne, cocaïne, dérivés cannabiques le plus souvent, mais aussi héroïne-speed (sulfate d'amphétamine), cannabis-stimulants synthétiques, etc. Les fournisseurs en appartement, même s'ils vendent un seul produit (héroïne destinée à être fumée ou sniffée, en particulier) peuvent la plupart du temps, à la demande du client et dans un délai relativement court, livrer un autre produit (cocaïne en particulier). Des fournisseurs en appartement peuvent par roulement proposer un produit (héroïne) pendant un mois, puis en mettre en vente un autre, dont les effets sont très différents (cocaïne ou speed, par exemple). Chlorhydrate de cocaïne et crack sont complémentaires : quand le crack manque, on transforme sur place le chlorhydrate, mais on revient à celui-ci lorsqu'il y a un nouvel arrivage.

Ainsi, comme le montre l'analyse des «réseaux et marchés de l'héroïne en Europe»<sup>74</sup> (voir carte), le stockage à grande échelle de tous les produits se fait en général au-delà des frontières françaises. Les dealers de demi-gros, sorte de narcotouristes «sophistiqués», vont s'approvisionner en général une fois par mois au-delà des frontières. Le voyage peut également être motivé par la commande d'un groupe de consommateurs qui charge l'un d'eux de l'approvisionnement. Ainsi, le modèle «Amsterdam» fonctionne désormais avec l'Espagne (Catalogne et Pays Basque), le Portugal, la Suisse et la Grande-Bretagne, souvent dans les deux sens pour ce dernier pays. Mais l'approvisionnement se fait aussi, toujours pour des quantités moyennes, depuis les Antilles (cocaïne), la Tunisie et l'Égypte (héroïne, drogues de synthèse) et l'Europe centrale – République tchèque, Hongrie – surtout pour les drogues de synthèse (MDMA en particulier) qui sont généralement produites aux Pays-Bas. Ainsi, le marché est approvisionné par une multitude de sources, certaines se situant même en Afrique sub-saharienne : par exemple dans des pays touristiques comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, etc. On y observe la mise en place de structures «familiales» intégrant l'achat, la revente, et même le blanchiment d'argent et qui n'agissent que sur un seul quartier (voir schéma).

Parfois, des relais s'organisent sur le sol français lui-même afin d'éviter les axes plus surveillés qui joignent directement les frontières à Paris. Ainsi, des villes proches de la région parisienne, comme Tours, Auxerre ou Nantes, peuvent jouer le rôle de réservoir d'entrepôts.

---

<sup>74</sup> Voir chapitre et carte «Réseaux et marchés de l'héroïne en Europe»



**Carte IX : les circuits multidrogues à Paris**

Si un grand nombre de «narcotouristes» sont interceptés par les forces de l'ordre aux frontières avec le Bénélux en possession de quelques grammes de drogues, les passeurs de demi-gros (100 g à 300 g de cocaïne ou d'héroïne) sont rarement arrêtés car ils sont extrêmement bien organisés, utilisent des caches parfaitement aménagées, ne voyagent pas pendant les week-ends (durant lesquels policiers et douaniers sont à l'affût des narcotouristes) et n'hésitent pas à faire de longs détours, via l'Allemagne par exemple.

Les consommateurs interrogés par les chercheurs de l'OGD se situent en général dans la gamme des salaires moyens (8 000 à 15 000 francs par mois), sont socialement intégrés consomment régulièrement la plupart des drogues avec une prédilection pour l'héroïne fumée ou sniffée (au moins deux fois par semaine). Mais leur usage est très utilitariste. On peut mentionner un cas extrême, celui d'un créateur de musique techno qui, en fonction des commandes, utilise du speed (pour des partitions agressives) de l'héroïne (pour des sons plus rythmés) ou du haschisch (pour une musique plus *soft*).

Cette diversité des produits et des sources d'approvisionnement participe à la création «d'îlots de quartiers» extrêmement hermétiques, que l'on ne peut cerner qu'à partir des prix pratiqués qui sont, en général, en baisse constante. Ainsi, un vendeur d'appartement (dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, près de la place de Clichy) en activité depuis plus de 10 ans, vend de la marijuana et du haschich en demi-gros, aussi bien que de l'héroïne et de la cocaïne (écoulement mensuel : un demi-kilogramme de chacune des deux substances).

Ce type de dealer s'approvisionne à Rotterdam. Ses prix de revente à Paris sont les suivants :

- haschisch marocain : 300 F les 12 g, 500 F les 25 g, 3 500 F la savonnette de 250 g, 10 000 à 12 000 F le kg ;

- héroïne : *brown sugar* 300 F le g, 1 000 à 1 200 F les 5 g (qualité «standard»), 6 000 F les 25 g (pour une héroïne en cailloux, de haute qualité) ;

- cocaïne : 500 F le g ; 2 000 F les 5 g ; 4 000 F les 10 g ; 15 000 F les 50 g.

Dans ce cas, les quantités annoncées par le dealer sont respectées, les produits ne sont pas coupés et sont de «bonne qualité».

Le prix de sa cocaïne n'est pas très différent de ceux qui sont pratiqués dans la rue, par exemple dans le quartier assez proche de Barbès (500 F/g). Mais cette cocaïne de la rue est très coupée et le «gramme» annoncé ne dépasse jamais les 0,6 g. Il existe des différences en ce qui concerne l'héroïne : on en trouve à Barbès pour 350 F le prétendu gramme, mais sa pureté est au moins deux fois moindre.

Un autre dealer, «professionnalisé» par la force des choses (étant désigné par ses pairs pour les approvisionner) et qui intervient dans le quartier de République (X<sup>e</sup> arrondissement), vend le gramme de cocaïne (d'une grande pureté) 400 F ; et seulement 3 500 F les 10 g. Il a désormais sa clientèle et écoule au moins un kilogramme par mois. Mais il ne se hasarde jamais au-delà du quartier de République. Il se fournit à Barcelone où il achète le kilogramme à 60 000 F. Il peut éventuellement fournir de l'héroïne (blanche), mais toujours en petites quantités (500 F le «vrai» gramme).

L'OGD dispose de nombreux exemples du même type. Ils indiquent très clairement que les fournisseurs sont désormais très souvent «multidrogues» et qu'une majorité d'entre eux, ne se limitant plus aux trois produits les plus répandus (héroïne, cocaïne, dérivés cannabiques), fournit aussi du speed, du MDMA, et parfois même des anabolisants. Cependant, leur sphère d'intervention est toujours restreinte à un quartier ou à un groupe de consommateurs précis. Cela n'empêche pas, à la longue, une uniformisation des prix, mais pas nécessairement de la pureté des produits. La situation n'est pas la même dans certaines villes



proches de Paris, comme Versailles par exemple, où l'héroïne semble au moins 20 % plus chère, mais où la cocaïne (négociée par lots de 100 g), le MDMA et le speed sont, comparativement, meilleur marché.

Ainsi, cette enquête non exhaustive de l'OGD, dont l'objectif était de réaliser une cartographie des prix à Paris, a fait apparaître une population de consommateurs se situant en dehors des modèles jusque-là reconnus. L'OGD soupçonne les trafiquants d'être désormais à l'affût des tendances en matière de consommation et d'élargir la gamme des produits qu'ils proposent. L'enquête a encore indiqué que si la quasi-totalité des consommateurs interrogés avaient déjà eu des problèmes avec la police, c'était pour avoir consommé du cannabis, et qu'aucun n'a jamais été inquiété pour usage d'héroïne ou de cocaïne. Un début d'enquête, démarrée en 1998 dans d'autres villes (Strasbourg, Lille, Toulouse), indique que les phénomènes décrits sur la scène parisienne semblent identiques dans d'autres villes de France. En revanche, la situation est sensiblement différente dans les villes des départements d'Outre-mer, et plus particulièrement aux Antilles françaises où l'OGD a également mené une enquête en 1998.

### ***Le crack fait diversion***

Les saisies de cocaïne dans les Antilles, telles qu'enregistrées dans le rapport annuel de l'OCRTIS, traduisent deux tendances en apparence contradictoires. D'une part, les saisies (surtout de crack) en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane se multiplient. Il s'agit, la plupart du temps, de petites ou moyennes quantités destinées majoritairement au marché local. D'autre part, on relève de moins en moins de grosses saisies comparables à celles de la première moitié des années 1990.

Et pourtant, le trafic de cocaïne s'intensifie dans l'ensemble de l'espace caraïbe. Selon Jean-Michel Louboutin, directeur du service régional de police judiciaire (SRPJ), sur les 10 t à 12 t de cocaïne qui sont acheminées d'Amérique du Sud vers les États-Unis et l'Europe chaque semaine, près de 10 % transite par les Départements d'outre-mer (DOM) Antilles-Guyane, essentiellement à destination de l'espace Schengen. Pourtant, devant la déferlante du crack qui touche l'ensemble de la région et plus particulièrement sa jeunesse, l'important dispositif regroupant la Police, la Gendarmerie, la Douane et la Marine nationale (environ 4 500 personnes) a été obligé de réorienter en partie son action vers le marché local. Cela explique les résultats mitigés obtenus contre le grand trafic de transit.

En effet, en une décennie, la région s'est transformée de lieu de transit en un marché de la consommation considérable. En 1997, sur 908 auteurs d'infractions à la législation sur les stupéfiants dans les départements des Antilles-Guyane, 263 étaient des usagers-revendeurs et 424 de simples usagers. Par ailleurs, la grande majorité des 221 trafiquants interpellés était en fait constituée de passeurs alimentant le marché local. Si, il y a encore cinq ans, la consommation du crack était limitée aux «ghettos périurbains» en crise (comme le quartier de Boissard, en Guadeloupe) et touchés par un chômage massif (plus de 50 000 chômeurs en Guadeloupe même, soit un actif sur trois), elle concerne aujourd'hui presque toutes les îles du département. Grande-Terre, l'une des deux grandes unités qui forment la Guadeloupe, est sans doute la partie la plus sensible, mais les agglomérations plus résidentielles de l'autre partie de l'île, Basse-Terre, ne sont plus épargnées. L'envoyé spécial de l'OGD a rencontré dans plusieurs bourgs (Capesterre, Grand-Bourg, etc.) de Marie-Galante, une île tranquille et éloignée des problèmes de Pointe-à-Pitre, des écoliers ayant fumé du crack dès l'âge de quatorze ans.. Il en va de même de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, mais dans ces deux îles, pourtant très touristiques et souffrant moins du chômage, la pression du trafic est telle que le problème est «explicable». En effet, les parties françaises de Saint-Martin et Saint-Barthélemy semblent être des «points d'ancrage» du trafic international de cocaïne visant le marché du crack, désormais important, de la Guadeloupe.

Lors d'un important colloque pluridisciplinaire sur le crack, organisé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité à Pointe-à-Pitre (en Guadeloupe) en juin 1998, l'ensemble des services et des ONG chargés de la réduction de l'offre et de la demande ont peint un sombre tableau de la situation. «Tout dépend d'où on regarde, indiquait Pierre Poirret, procureur de la République de Pointe-à-Pitre, vue sur mer, la Guadeloupe est un paradis ; vue sur terre, c'est un enfer. Paradoxalement, la justice n'a pas vraiment rencontré le crack jusqu'ici, si ce n'est à travers l'augmentation des délits (agressions, vols, meurtres, etc.) qui lui sont, en partie, imputés». Débordées par cette vague de violence, les forces de l'ordre sont de plus en plus engagées dans une lutte visant à limiter les effets de la consommation et du deal qui pénalisent l'ensemble de la population, et elles ne peuvent donc pas s'engager totalement dans de pures opérations antidrogues. Si, au sein du SRPJ, une cellule se consacre presque exclusivement à ce problème d'ordre public, il n'existe toujours pas d'unité spécialisée dans la lutte contre le trafic des stupéfiants. Pour Jean-Michel Louboutin, le problème se situe dans l'environnement des DOM : «si la collaboration au sein de l'Union européenne fonctionne plus ou moins, il n'en est pas de même avec les îles indépendantes, les paradis *offshore*... là, nous butons souvent sur une résistance passive et des fins de non-recevoir quasi systématiques. Ce n'est pas un hasard si des hommes politiques "mouillés" dans des affaires en France, comme Didier Schuller ou Patrick Balkany, s'y établissent.» Situés sur les chemins trafiquants du Surinam, de la Dominique, de République dominicaine et surtout de Saint-Vincent-Grenadines (par ailleurs grand producteur de cannabis) et de Sainte-Lucie, les DOM doivent faire face à un trafic éclaté, mis en œuvre par des pêcheurs-passeurs souvent payés en nature et disposant de bateaux très rapides. Il semble par conséquent que la Guadeloupe paye le prix des coups portés au trafic des cartels organisés (c'est à Pointe-à-Pitre que Pablo Escobar avait été, pour la première fois, symboliquement condamné par contumace).

Les saisies très importantes, portant sur plusieurs tonnes, ont été, à quelques exceptions près, le fait de la coopération policière internationale et plus particulièrement de la coopération avec la DEA américaine, qui a pris pour cible prioritaire les «cartels». L'ensemble du dispositif répressif et des informations communiquées par l'organisme américain visait donc les hommes de Medellín et de Cali. Ces derniers, à la suite des coups qu'ils ont reçus entre 1993 et 1995 ont, en partie, cédé la place à une multitude d'opérateurs qui utilisent «l'expertise locale», lui offrant en contrepartie une portion de la cocaïne, certes minime mais néanmoins suffisante pour satisfaire un marché que les passeurs ont la charge de développer. Leurs structures plus réduites intéressent moins la DEA. Par ailleurs, les États-Unis, après avoir démantelé les deux grandes organisations criminelles colombiennes au prix d'un bras de fer avec le gouvernement de ce pays, semblent moins enclins à s'investir aussi profondément au Mexique, au Brésil ou dans les pays d'Amérique centrale qui ont pris le relais, souvent via l'espace caraïbe, de la redistribution de cocaïne. Malgré les engagements fermes de la déclaration finale de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) de juin 1998 consacrée aux drogues, les «États *offshore*» des Caraïbes sont loin de subir les mêmes pressions américaines que les Colombiens. Les actions de la DEA qui les prennent pour cibles n'ont que des résultats ponctuels (même s'ils sont parfois spectaculaires) qui ne remettent pas en cause l'espace de non-droit que constituent les voisins des DOM antillais. Enfin, concernant le trafic lui-même, certaines actions de la DEA frisent la provocation à l'égard des autorités françaises : ainsi, un pêcheur français a-t-il été contrôlé sans aucun préavis et de façon «musclée» par un hélicoptère de la DEA dans les eaux territoriales de la France.

### ***Le crack sur orbite en Guyane***

L'éclatement du marché et sa prise en charge par les opérateurs locaux (dont la majorité continue à être originaire des pays limitrophes des Antilles françaises) a donc eu des conséquences néfastes pour les DOM. Désormais, le crack, fabriqué localement à partir de chlorhydrate importé, y est vendu autour de 40 à 50 francs le caillou. Si la grande majorité des consommateurs de crack interpellés sont des chômeurs ou des gens issus de milieux à problèmes, comme l'indiquent une multitude de mini-études épidémiologiques menées dans les quartiers difficiles et les prisons par des institutions et des ONG, la drogue ne touche pas qu'eux. Dans des milieux plus protégés, les écoles et même l'armée, des signes évidents indiquent que personne n'est vraiment à l'abri de l'épidémie. Ainsi, plusieurs soldats, dont certains appartiennent à la Légion étrangère, ont été discrètement rapatriés d'urgence, tandis que des réseaux servant à leur approvisionnement en Guyane depuis le Surinam ont été identifiés. Au sein des services compétents (justice et DDASS, par exemple), mais aussi de certaines ONG, on fait remarquer que la mise en place d'une politique locale de prévention et de réduction des risques bute sur le fait qu'en métropole l'ensemble des dispositifs visent essentiellement l'héroïne, et qu'il n'existe pas de produit de substitution en matière de crack. En ce sens, le fait que le cannabis, produit qui reste la référence pour près de 70 % des utilisateurs interrogés dans les études épidémiologiques précitées, semble céder au crack une place de plus en plus importante constitue la tendance la plus inquiétante. Selon le docteur Klein, du Centre hospitalier de Saint-Laurent-de-Maroni, les villages guyanais situés tout le long de la frontière avec le Surinam, qui consommaient traditionnellement du cannabis, sont passés à un usage presque exclusif du crack. Enfin, la présence de ce dernier n'empêche pas l'émergence d'autres consommations, plus discrètes : parmi les usagers des Antilles-Guyane interpellés en 1997, 21 % consommaient du crack, mais 10 % du chlorhydrate. D'après certains médecins soignants des couches de la population socialement intégrées, l'héroïne fumée (ou sniffée) n'est plus exceptionnelle. Il existe désormais un nombre, limité mais non négligeable, de toxicomanes qui abusent aussi de cette drogue.

## **BELGIQUE**

Prise en étau entre les deux politiques antidrogues les plus extrêmes de l'Union européenne, la Belgique a opté, à la mi-avril 1998, pour une «troisième voie» qui, bien que fort proche sur de nombreux points de la politique néerlandaise, lui permettait de dépasser l'antagonisme persistant entre France et Pays-Bas. Sur la base d'une longue réflexion parlementaire, dont les premiers travaux se sont achevés en juin 1997, le ministre de la Justice diffusait aux Parquets du Royaume une circulaire contraignante réaffirmant le caractère délictueux de la détention de cannabis pour consommation personnelle (il n'y aurait donc pas *stricto sensu* de dépénalisation du cannabis), mais exigeant qu'à ce délit soit accordée «la priorité la plus faible dans la politique des poursuites». En pratique, les consommateurs et détenteurs de cannabis pour usage personnel ne sont plus passibles de poursuites judiciaires, la Justice se réservant cependant le droit d'intervenir lorsqu'elle se verra confrontée à un «consommateur problématique» («persistance d'un usage régulier, dépendance, accoutumance, intégration socio-économique déficiente ou situations de crise») ou lorsque la détention s'accompagne de «nuisance sociale ou de risque réel de nuisance sociale» («pollution, tapage, agressivité verbale, harcèlement, consommation de drogue en public et/ou en étant sous l'influence de la drogue en public»). Notons que, selon un exemple annexé à la circulaire, la quantité de cannabis considérée comme étant «d'usage personnel» semble devoir être considérée comme inférieure à «sept grammes d'herbe».

### ***Des critiques provenant d'horizons opposés***

La Belgique se différenciait ainsi considérablement des Pays-Bas en refusant, avec un large soutien parlementaire, toute initiative débouchant sur la création de *coffee-shops* ou sur la vente contrôlée de cannabis par les pouvoirs publics. L'idée d'une vente limitée et assistée, sous la responsabilité des centres communaux d'aide sociale, n'a jamais connu de suite. Mais par le truchement du critère de «nuisance sociale», la Belgique répondait aux vœux des agglomérations néerlandaises limitrophes, lesquelles souhaitaient se débarrasser des narcotouristes, notamment belges, qui rendaient problématique, aux Pays-Bas mêmes, la persistance de *coffee-shops*.

Tenant compte d'aspects aussi délicats que nécessaires comme «l'intégration socio-économique déficiente», et ne souhaitant pas entrer dans le clivage dépénalisation/légalisation, la circulaire met *de facto* les parents et les éducateurs en position de responsabilité, sans toutefois que les acquis du débat parlementaire qui a précédé cette décision aient été largement diffusés dans le public. D'où diverses réactions d'incompréhension, voire d'opposition radicale. Les partisans d'une plus grande libéralisation des substances illicites, et non seulement du cannabis, ont également marqué leur mécontentement et considérèrent que le monde politique (et singulièrement les Sociaux-chrétiens flamands qui se sont opposés au dernier moment à une dépénalisation pure) a empêché une réforme plus ample de la politique antidrogues belge.

Aucune provocation n'ayant émaillé l'entrée en fonction de la circulaire, elle a connu une prolongation logique avec la rédaction simultanée, par le secrétaire d'État en charge de la sécurité routière, d'un avant-projet de loi visant à dépister la conduite sous influence de toute drogue (licite, illicite, médicamenteuse ou non) et, par voie de conséquence, à déterminer les seuils de l'impact des divers produits stupéfiants sur la conduite, ainsi qu'à produire les appareils-tests permettant aux forces de l'ordre de constater les délits éventuels. Comme l'avant-projet ne tient pas compte de l'usage des produits mais de leur éventuelle influence sur la conduite automobile, la Belgique pourrait ainsi connaître un début de normalisation de l'usage de certains stupéfiants.

### ***Le cannabis n'est pas seul en cause***

Le processus est-il irréversible ? Si la circulaire a reçu la bénédiction des ministres de la Justice et de l'Intérieur de l'époque, un événement entièrement étranger à ce débat (la brève évasion du pédophile Marc Dutroux) devait provoquer la démission simultanée de ces deux ministres une semaine après l'entrée en vigueur du nouveau texte. Deux mois plus tard, le nouveau ministre de l'Intérieur, en opposition tant avec son prédécesseur, pourtant issu du même secteur politique, qu'avec son groupe parlementaire, exprimait alors son opposition personnelle au texte adopté. Ce ministre, dont la circulaire échappe au champ de compétence, n'a cependant pas annoncé d'action formelle visant à un retour à la situation antérieure.

D'un point de vue judiciaire, et sans s'encombrer de considérations pénitentiaires ou de simple administration des Parquets, l'option belge semble cependant difficile à annuler. Olivier H., simple consommateur surpris en possession d'une quantité infinitésimale de cannabis, a refusé de payer au Parquet de Bruxelles la transaction financière qui lui était proposée et se retrouva donc, dès avant la publication de la circulaire, devant le tribunal correctionnel. Or, les débats se sont rapidement centrés sur le préjudice particulier que subirait Olivier H. par rapport à un utilisateur d'alcool ou de toute autre substance licite s'il venait à être condamné. Une question préjudicielle a dès lors été adressée à la Cour d'arbitrage, laquelle n'a pu, jusqu'à ce jour, rendre de réponse. Le procès Olivier H., et par analogie tout

procès de ce genre, est en conséquence suspendu au moins jusqu'en 1999, cette date hypothétique ayant été fixée en liaison avec la revendication, formulée par l'intéressé, du droit à être jugé.

La politique antidrogues belge restant par ailleurs inchangée, voire renforcée (cf. *infra*), en matière de répression de la vente, de la vente aux mineurs, du trafic ou de toute criminalité liée à la drogue, il a souvent été ignoré que la circulaire d'avril portait également sur les «autres drogues illégales» et non seulement le cannabis et ses dérivés. La Belgique considère désormais qu'une «détention limitée» de ces drogues (héroïne, cocaïne, ecstasy, etc.) en vue d'une consommation personnelle unique ou occasionnelle doit soit déboucher, après rédaction de procès-verbal et exception faite du cas où l'intéressé «est ou risque de devenir un consommateur problématique», sur un classement sans suite avec information de l'usager sur le réseau d'aide existant, soit mener à l'extinction de l'action publique après transaction financière.

Car le cannabis n'a pas été le seul objet national de débat. À l'instar de la Suisse et des Pays-Bas, la distribution contrôlée d'héroïne aux toxicomanes lourds, sous le couvert d'une expérimentation scientifique, a fait l'objet d'une pré-étude universitaire pour les villes d'Anvers, Bruxelles et Liège. Dans cette dernière ville, le projet devait aboutir à l'automne 1998, soutenu par un fort consensus communal. Mais c'était sans compter sur une double opposition, judiciaire et sécuritaire. L'opposition judiciaire est survenue dès le début et revêtait un caractère formel : sans manifester d'opposition de fond, le Parquet de Liège semble avoir buté sur l'obstacle législatif, le prétexte de «l'expérimentation scientifique» semblant bien mince en regard des attentes réelles des intervenants et des besoins des toxicomanes.

L'opposition manifestée au terme de la pré-étude, en juillet 1998, par le nouveau ministre de l'Intérieur était, elle, bien plus radicale : le ministre n'avait pu s'opposer à l'accord partiel délivré par son prédécesseur : la commande de la pré-étude ; mais rien ne l'obligeait à donner concrètement vie au projet. Il s'ensuivit un coup d'arrêt d'autant plus brutal qu'il reposait sur une décision personnelle qui ne reflétait pas les clivages réels du débat parlementaire ou partisan.

### ***Le débat reste ouvert***

Ce coup d'arrêt ne semble cependant pas définitif. D'une part, parce qu'il existe désormais une volonté politique, sociale et scientifique de mener le projet à bien (l'existence de projets tant en Flandre qu'en Wallonie ou à Bruxelles est à cet égard démonstratif) et que le portefeuille de l'Intérieur sera réaffecté, au plus tard en juin 1999. L'autre raison tient aux disponibilités budgétaires : Liège avait inscrit son projet dans le cadre des «contrats de sécurité», tenus par le ministère de l'Intérieur, pour des raisons essentiellement financières. Or, à défaut de moyens budgétaires immédiats, le département de la Santé a manifesté sa ferme volonté de s'engager dans la voie de la distribution contrôlée. Il est donc possible qu'un projet similaire, de moindre ampleur, puisse voir le jour sur des lignes de budget différentes. Il n'en demeure pas moins que Liège, tout comme Anvers et Bruxelles, ont perdu au minimum un an.

Le retour en force de ce projet suppose cependant que soit réglé un autre obstacle – à connotation communautaire cette fois – réactivé à l'occasion de l'arrêt du projet liégeois : l'administration classique de la méthadone ne bénéficie pas, en Flandre, d'un large consensus. Plusieurs voix flamandes se sont en conséquence élevées pour que cette question fasse à nouveau l'objet d'un débat avant toute avancée concernant l'héroïne. S'ouvre là une perspective hasardeuse, le spectre des opinions politiques en matière de drogue étant bien plus étendu dans le nord du pays (de l'extrême droite ultra-répressive à l'écologie la plus affirmée en passant par un socialisme dont le radicalisme et la détermination en la matière sont inconnus en Wallonie).

Au-delà du débat sur les produits et leurs usagers, le trafic de stupéfiants connaît en Belgique une accalmie toute relative. Les grandes saisies spectaculaires d'héroïne (plus de 100 kilogrammes), de cocaïne (jusqu'à 2 tonnes) et de cannabis (27 t) semblent appartenir à la première moitié de la décennie, quoique la multiplication de laboratoires mobiles aptes à produire les drogues de synthèse représente une menace persistante depuis près de cinq ans. L'effort policier et parlementaire se concentre maintenant sur les organisations criminelles actives sur le territoire belge : elles seraient au nombre de 162, parmi lesquelles les groupes étiquetés comme «russes» ou «italiens» constituent une priorité policière. L'actualité israélienne confirme l'existence d'un axe fort entre Tel Aviv et Anvers qui serait actif dans les secteurs de la cocaïne et des drogues de synthèse. Malgré un investissement important du Sénat belge dans l'étude de la criminalité organisée et l'existence d'un consensus législatif européen, les deux assemblées du Parlement belge n'ont pu pour l'instant s'accorder sur un texte de loi qui cerne entièrement le phénomène mafieux et soit également respectueux des libertés et droits de l'Homme. Un vote est possible à l'automne 1998.

## **PORTUGAL**

La situation géographique du Portugal, petit pays situé à l'extrême sud-ouest de l'Europe entre l'Espagne et l'Atlantique, a empêché qu'aucune grande narco-organisation n'en fasse un de ses centres d'activité. Par exemple, la poussée vers l'Ouest et le Sud de la criminalité des ex-pays communistes s'arrête chez son voisin espagnol. Mais, en contrepartie, la relative inexpérience des forces de répression fait du Portugal un maillon faible du dispositif policier mis en place aux frontières de l'Europe. Certaines organisations, en particulier les clans galiciens, en profitent pour y faire transiter de la cocaïne et du haschisch sur une grande échelle.

Depuis la chute de la dictature de Salazar et son entrée dans l'Union européenne le Portugal n'est plus à l'écart des grands phénomènes de société qui traversent le Vieux Continent. L'apparition et la diffusion de l'usage d'héroïne sur une échelle relativement importante ont été en outre favorisées par deux phénomènes : l'existence d'une importante diaspora de travailleurs portugais, en particulier en France, et l'héritage de l'empire colonial. Ce dernier élément se traduit par la présence au Portugal d'une population d'origine africaine qui vit, le plus souvent, dans une situation de grande précarité. Elle constitue un relais pour les petits passeurs de drogues originaires des anciennes colonies, particulièrement ceux du Cap Vert et de Guinée-Bissau, qui alimentent en héroïne le marché intérieur. Mais sur ce dernier, on trouve également toutes les drogues à la mode dans le reste de l'Europe : les dérivés du cannabis qui sont les drogues les plus consommées, la cocaïne et les drogues de synthèse comme le LSD et l'ecstasy. Microcosme de la consommation des drogues, le Portugal est également devenu un pot-pourri, mais sur une échelle très modeste, des gangs qui les distribuent : qu'ils soient espagnols, gitans, chinois, turcs ou nigériens.

### ***Les réseaux du trafic international***

Un certain nombre de facteurs font du Portugal une entrée privilégiée des drogues en Europe : la très grande étendue de ses côtes coupées par de nombreuses criques favorables aux débarquements clandestins ; la proximité d'un grand pays producteur comme le Maroc et le voisinage d'une plaque tournante de toutes les drogues comme l'Espagne ; les relations privilégiées avec d'importants pays trafiquants lusophones comme le Brésil, l'Angola, le Mozambique et Macao ou avec des pays comme le Venezuela où vit une importante diaspora portugaise ; enfin l'existence de plates-formes avancées sur

l'Atlantique – les Açores et Madère – qui sont sur le chemin des principales routes maritimes et aériennes de l'Amérique du Sud et peuvent être utilisées comme lieu de stockage.

En 1997, les saisies de cocaïne se sont élevées à plus de trois tonnes en provenance, par ordre d'importance, du Venezuela, du Brésil et de Colombie. Cela plaçait le Portugal au troisième rang européen après l'Espagne (18,516 t) et les Pays-Bas (7,283 t). Le principal pays destinataire était l'Espagne. Une saisie de près de 2 t, à la fin du mois d'octobre, constituait un record absolu. La drogue, qui avait été acheminée au Portugal par voie maritime, a été découverte dans une ferme de la région de Salvaterra de Magos, au nord-est de Lisbonne. Dix jours plus tard, 800 kilogrammes de cocaïne étaient saisis près de Braga, dans le Nord, et plusieurs Espagnols arrêtés. Durant le premier semestre de 1998, 276 kg de cocaïne ont été saisis, une quantité équivalente à celle de l'année précédente durant la même période.

Les trafiquants latino-américains, contrairement à ce qui se passe en Espagne, sont quasiment absents de la scène portugaise et ce sont des trafiquants galiciens, dont le territoire est situé à la frontière nord du pays, qui contrôlent le trafic de transit. Au mois de novembre 1997, a eu lieu le procès de ce qui a été qualifié comme le réseau «luso-galicien» de la cocaïne, dont les membres ont été condamnés de 6 à 13 ans de prison. D'autres organisations sont actives. En juin 1998, les polices espagnoles et portugaises ont démantelé un réseau opérant en Espagne, en France et au Portugal dont le quartier général se trouvait à Lisbonne. Outre le trafic de drogues, cette organisation se consacrait également au trafic de voitures de luxe volées en France. Selon le ministre de l'Intérieur espagnol, les trafiquants possédaient un bateau qu'ils utilisaient pour introduire en Espagne du haschisch marocain, ainsi qu'un scooter des mers employé pour des missions de surveillance lors des transbordements de drogues au large. Sur les 26 suspects appréhendés en Espagne, on dénombrait 17 Espagnols, quatre Français et une Brésilienne. Quatre autres trafiquants ont été arrêtés au Portugal : un Portugais, deux Colombiens et un Vénézuélien. L'opération a permis la saisie de 21 kg de cocaïne, 12 000 pastilles d'ecstasy, 698 doses de LSD et 400 grammes de haschisch.

En ce qui concerne le haschisch, on a saisi 19,6 t en 1997 et 5,3 t durant les six premiers mois de 1998. Les membres d'un réseau «luso-espagnol» ont été condamnés en novembre 1997 à des peines de deux à douze ans de prison. Sur le chalutier de l'un d'entre eux, plus d'une tonne de haschisch en provenance du Maroc avait été découverte en 1996. En outre, environ 50 conteneurs de haschisch faisant partie d'une cargaison que les trafiquants ont coulée en mer en 1997 attendent d'être récupérés par les autorités. Ils gisent près d'un banc de sable à plus de 100 miles de la côte d'Algarve, dans le sud du pays.

On a saisi en 1997 et 1998 respectivement 15 kg et 2 kg d'héroïne (N°4). La police estime, sans en être absolument sûre, que cette drogue acheminée de Thaïlande par des triades chinoises de Macao, était en transit. Les autorités portugaises redoutent que, lorsque ce territoire aura été remis à la Chine 1999, l'afflux de Chinois munis de passeport portugais ne favorise le trafic d'héroïne blanche, dont la consommation pourrait s'ajouter à celle du *brown sugar* (N°3).

### ***Un marché qui se diversifie et s'enracine***

Les estimations du nombre d'héroïnomanes au Portugal se situent dans une fourchette assez large : de 50 000 à 100 000. Le premier moyen d'évaluer la dimension du marché est d'abord de se tourner vers les chiffres du trafic fournis par les forces de répression. En effet, lorsque l'héroïne saisie au Portugal provient d'Espagne, des Pays-Bas ou d'autres pays européens, elle est presque toujours destinée au marché local. Ainsi, 42 kg de *brown sugar* ont été saisis en 1997 et 37 kg durant le premier semestre de

1998. Le nombre d'arrestations – 3 458 en 1997 dont la plupart concerne l'héroïne – confirme qu'il s'agit bien de petits dealers ou de consommateurs.

Le nombre de morts par surdose est un autre indicateur : il n'était que d'une quarantaine en 1988. Après avoir atteint un pic en 1992 (156) et décliné au cours des deux années suivantes, il a augmenté depuis : 198 en 1995 et 232 en 1996. On estime que les opiacés, seuls ou en association avec d'autres substances, sont responsables de plus de 90 % de ces accidents. Le nombre de consultations cliniques dans le secteur public est passé de 4 156 en 1995 à 5 318 en 1997; soit un accroissement de 27,9 %.

Les drogues les plus consommées sont les dérivés du cannabis. Ce sont les soldats du corps expéditionnaire au Mozambique et en Angola (1972-1975) qui ont d'abord popularisé l'usage de la marijuana. Le haschisch marocain a ensuite alimenté un usage qui, comme dans le reste de l'Europe, a connu une vogue grandissante. La police estime que près de 8 t de haschisch marocain sur 9,6 t saisies en 1997 étaient destinées au marché local. On a également saisi 72 kg de marijuana, principalement en provenance d'Angola ou résultant des productions locales qui se développent dans les zones rurales du pays.

Les consommateurs de cocaïne appartenant, comme ailleurs en Europe, à des milieux intégrés, il est difficile d'évaluer leur nombre. Le corps spécialisé de la police judiciaire estime que sur les 3 t saisies en 1997, 450 kg étaient destinés au marché intérieur. Un autre organisme, la Police de Sécurité publique, fait remarquer que, durant le premier semestre de la même année, 17 242 kg ont été confisqués de petites transactions qui avaient exclusivement lieu à Lisbonne. Quelques cas de consommation de crack, probablement liés au retour d'émigrés, ont été observés à Porto. Le marché de la cocaïne, contrairement à celui de l'héroïne et des dérivés du cannabis, se concentre dans les grandes villes.

La consommation des drogues de synthèse, en particulier celle de l'ecstasy, reste également assez peu visible. C'est la raison pour laquelle les résultats d'une enquête réalisée en milieu scolaire<sup>75</sup> en 1995 ont constitué une surprise pour ses commanditaires car elle révélait que la prévalence de l'ecstasy durant la vie des sujets était de 0,5 %, un pourcentage certes peu élevé, mais cependant équivalent à celui de l'héroïne. Le nombre de cachets saisis, qui était de près de 4 000 en 1996, est tombé à 524 en 1997 et remonté à 876 dans les six premiers mois de 1998. Il semble que le principal fournisseur de cette substance soit l'Espagne.

Une des caractéristiques du marché de l'héroïne au Portugal est que, depuis 1992, il s'étend progressivement dans tout le pays et que la consommation et le trafic progressent beaucoup plus vite dans les zones rurales que dans les centres urbains. Une étude récente a permis de cartographier ce phénomène<sup>76</sup>. Jusqu'en 1992, les districts (grandes divisions administratives du pays) de Lisbonne et de Porto étaient les principaux centres de trafic et de consommation. À partir de cette date, on s'aperçoit que les districts côtiers et frontaliers, puis tous ceux de l'intérieur, sont progressivement touchés. La représentation cartographique montre également qu'entre 1987 et 1995, tandis que le nombre de consommateurs dans la zone du littoral où se trouvent Lisbonne et Porto a augmenté de 133 %, cette augmentation dans l'intérieur du pays a été de 635 %.

---

<sup>75</sup> *Students Survey in Secondary Schools*, Lisbonne : ESPAD/Gabinete de planeamento e de coordenação do combate à droga, 1997.

<sup>76</sup> Catarina Leal Guerreiro : *Distribuição geográfica dos presumíveis infratores por tráfico/consumo de droga no período de 1987 a 1995*. Lisbonne : Ministério da Justiça, ESPAD/Gabinete de planeamento e de coordenação do combate à droga, 1996.



Plusieurs explications peuvent être avancées au sujet de ces phénomènes. La première est la levée des contrôles aux frontières avec l'Espagne qui longent l'intérieur du pays. C'est par elles que transitent nécessairement toutes les drogues à destination du Portugal (excepté le haschisch qui provient du Maroc via l'Espagne, mais aussi directement par voie maritime). Les autorités pensent également que l'efficacité des services de répression dans les grandes agglomérations a poussé de nombreux dealers et toxicomanes à s'installer dans des villes ou villages de l'intérieur qui, dans ce pays, ne sont jamais très éloignés des villes de la côte. Ils ont ensuite vraisemblablement «contaminé» certains habitants de ces zones. La troisième raison pourrait être liée au retour au pays d'un certain nombre de jeunes migrants qui avaient pris des habitudes de consommation au moment où le marché du travail en France s'est considérablement restreint.

### *Les réseaux destinés au marché intérieur*

Durant les années 1980, le marché de l'héroïne a d'abord été alimenté par la colonie indo-pakistanaise vivant au Mozambique, relayée par ses réseaux au Portugal. Mais ils ont été ensuite évincés par l'alliance des Cap Verdiens et des Turcs. La principale source de l'héroïne consommée au Portugal se trouve en effet aux Pays-Bas et les réseaux les plus actifs sont composés de ressortissants du Cap Vert. En 1997, 47 de ces derniers ont été arrêtés pour trafic de drogues, soit 30 % des étrangers détenus, loin devant les Espagnols (27) et les ressortissants de Guinée-Bissau. Ils ont été encore 31 durant les six premiers mois de 1998. Même si quelques personnes originaires des anciennes colonies ont la nationalité portugaise, les Portugais de souche forment cependant la majorité des détenus durant les mêmes période : respectivement 1 800 et 796 en 1997 et durant les 6 premiers mois de 1998.

Cette spécialisation repose sur le fait que le Portugal héberge la plus importante diaspora cap verdienne dans le monde, et les Pays-Bas la seconde. Souvent, la même famille a des membres dans les deux pays. Il existe deux types de réseau : d'abord des Cap Verdiens travaillant à leur compte et qui se fournissent auprès de réseaux turcs aux Pays-Bas ; ensuite des trafiquants turcs qui utilisent les Cap Verdiens pour distribuer l'héroïne au Portugal. Les Turcs n'ont pas de structures criminelles dans ce pays. Simplement, il arrive qu'ils y envoient des représentants lorsqu'ils n'ont pas été payés par leurs clients ou leurs employés. Plusieurs exécutions de Cap Verdiens «récalcitrants» ont été observées. Les Guinéens (de Bissau) mettent quant à eux à profit une importante diaspora en Espagne pour se fournir en héroïne dans ce pays. Ils peuvent également trouver la marchandise auprès de Cap Verdiens établis aux Pays-Bas ou au Portugal.

Les mini-plaques tournantes de la redistribution de la drogue au niveau du marché de gros comme de détail pour l'ensemble du pays se trouvent à l'intérieur de ce que l'on appelle les «quartiers dégradés», habités principalement par des émigrés de la première ou de la seconde génération. Les plus importants de ces quartiers se trouvent à Lisbonne et dans la ville voisine de Setubal, de l'autre côté du Tage (Casal Ventoso, Curraleira, Cambora) ainsi qu'à Porto (Sé). Il y existe une forte solidarité ethnique et l'ensemble des habitants apporte le plus souvent son soutien aux trafiquants : les jeunes enfants servent de guetteurs, les maisons particulières de lieu de stockage temporaires, etc. Pour de nombreux habitants, le trafic de drogues proprement dit et ses activités annexes sont la seule source de revenus. Bien que le trafic soit divisé en une multitude de gangs qui contrôlent chacun tout au plus une rue ou un secteur, la police note une sophistication toujours plus poussée de leurs activités : ils sont de mieux en mieux armés (fusils automatiques par exemple), possèdent des postes de radio permettant d'écouter les fréquences de la police et bénéficient de conseils juridiques qui leur permettent d'éviter un certain nombre de risques. Les différentes forces de l'ordre, faute d'agent et même d'informateurs appartenant à ces minorités, ne

parviennent pas à les infiltrer. En revanche, les trafiquants sont le plus souvent prévenus des descentes de police. Il est à noter que ces quartiers sont devenus un lieu d'approvisionnement de narcotouristes européens, comme le suggère par exemple la saisie par la police de schillings hollandais, de francs français, etc.

En ce qui concerne la dissémination du trafic dans les zones rurales à partir des petits centres urbains (Faro, Braga, Aveiro, Évora, Santarém ou Braganza), ce sont des Gitans qui jouent un rôle important : du fait de leur mobilité d'abord, et ensuite de leurs liens avec les Gitans espagnols, également distributeurs de drogues dans leur pays et auprès desquels ils peuvent s'approvisionner. Il est possible que l'on attribue à cette communauté une place dans le trafic disproportionnée par rapport à son importance réelle. En mars 1998, un tribunal de Braga a jugé le frère du patriarche de la communauté d'Oleiro et 12 membres du clan, arrêtés en mai 1996. L'opération contre le camp des Gitans avait été menée comme une véritable opération de guerre, dont le nom de code était «Cavado II», par 120 policiers. Ces derniers avaient saisi 800 g d'héroïne, 12 g de cocaïne et 5 g de haschisch, ainsi que des objets volés en or, des sommes en pesetas, francs suisses, et des armes à feu. Cette activité de certains groupes gitans est à l'origine d'un renforcement du sentiment de xénophobie qui s'exerce traditionnellement à leur égard, provoquant des conflits avec la population sédentaire<sup>77</sup>.

---

<sup>77</sup> Sur le blanchiment au Portugal, Voir GMD (1995-1996), pp. 105-106.